



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 juin 2018

N° 2018/06/18/07

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 48

Date de convocation :
8 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le dix-huit juin à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

<u>Présents :</u>	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCC
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Philippe LANGLOIS	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Françoise GATEL	Mme Marie-Odile BOVIN
Mme Sophie BRÉAL	Mme Danièle BOTTE	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL
Mme Claudine DESMET	Mme Virginie LEFFRAY	M. Christophe BUDOR	Mme Stéphanie BANCHAREL
M. Hervé DIOT	Mme Laurence VILLENAVE	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
Mme Marie-Françoise ROGER	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON
Mme Evelyne JAOUANNET	M. Vincent BOUTEMY		

<u>Absents :</u>	Mme Catherine TAUPIN absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD
M. Denis GATEL absent qui donne pouvoir à M. Jean-Claude MADIOT	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU absente sans pouvoir
M. Daniel MARCHAND absent sans pouvoir	M. Christian BERNARD absent sans pouvoir
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à Mme Marie-Françoise ROGER	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
M. Dominique PELHATE absent qui donne pouvoir à M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Olivier MARAIS absent qui donne pouvoir à Mme Stéphanie BANCHAREL
M. Bruno VETTIER absent sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente sans pouvoir
M. Jean-Marc ERNAULT absent qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN	M. Michel RENAUDIN absent qui donne pouvoir à M. Bertrand TANGUILLE
M. Jean-François PROVOST absent sans pouvoir	M. Erwan PITOIS absent qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS	Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	M. Dominique KACZMAREK absent qui donne pouvoir à Mme Evelyne JAOUANNET
Mme Carine KUROWSKA absente sans pouvoir	

Secrétaire de séance désigné : Monsieur Philippe LANGLOIS

Objet : Rapport annuel 2017 du délégataire de service public, Citédia, pour la gestion du Zéphyr

Rapporteur : Monsieur Yves RENAULT

Le Zéphyr est un équipement communal socio-culturel qui a pour vocation principale de recevoir des manifestations importantes telles que des spectacles de variété, de théâtre, de danse, des concerts et des animations organisées par des associations.

Il a également vocation à accueillir des manifestations socio-économiques (congrès, assemblées générales) ainsi que des réceptions et des banquets organisés par des associations, des particuliers et des entreprises.

Par délibération du 27 février 2004, le Conseil municipal de Châteaugiron a opté pour une gestion de cet équipement en Délégation de Service Public (DSP) dite de régie intéressée. Celle-ci constitue un mode de gestion du service public dans lequel la collectivité va faire assurer le fonctionnement d'un service public par un délégataire tiers. La collectivité conserve la responsabilité financière de l'exploitation et un droit de regard important sur la gestion du service.

Depuis lors, le Zéphyr est géré comme suit :

- de 2004 au 31 décembre 2007 : société SAPAR, aujourd'hui dénommée CITEDIA (DSP prolongée jusqu'au 30 avril 2008 afin de finaliser la désignation du nouveau délégataire).
- du 1^{er} mai 2008 au 31 décembre 2012 : société CITEDIA.
- du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2016 : société CITEDIA.
- du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020 : société CITEDIA

En application des articles L. 1411-3 et R. 1411-7 du Code général des collectivités territoriales, CITEDIA a établi le rapport de l'année 2017 de la gestion déléguée du Zéphyr.

Dans ce premier rapport de la nouvelle délégation de service public, CITEDIA a souhaité affiner le mode de comptabilisation des événements ainsi que leur répartition. Ces modifications rendent parfois la comparaison entre 2016 et 2017 plus difficiles.

Globalement, ce rapport fait apparaître une légère baisse de la fréquentation de 5% par rapport à 2016 (44 100 entrées en 2017 contre 46 432 en 2016).

La répartition selon le type de manifestations est : à 54,74% associatif/culturel, 31,58% socio-économique (événements d'entreprise) et 13,68% des spectacles.

Par rapport à l'année 2016, le nombre de jours d'utilisation a augmenté soit 156 jours en 2017 (contre 152 jours en 2016). Cette croissance s'opère à la fois sur les réservations payantes (+3,84% par rapport à 2016) ainsi que sur les mises à disposition gratuites (+7,15% par rapport à 2016). Il convient de noter que pour la deuxième année consécutive, le nombre de jours de réservations payantes est supérieur au nombre d'utilisations gratuites.

Au cours de l'année 2017, le délégataire a organisé trois manifestations : deux concerts et un spectacle *one man show*. La première, « Thomas FERSEN » du 17 mars 2017 a accueilli 573 personnes, la seconde, « Michel DRUCKER avec son spectacle –Seul... avec vous» du 24 novembre 2017 a accueilli 575 personnes et la troisième, « Nicolas PEYRAC » du 15 décembre 2017 a réuni 315 personnes.

Par ailleurs, afin d'enrichir la programmation culturelle professionnelle de la salle et augmenter les recettes de location, le Zéphyr a accueilli en 2017, deux spectacles proposés par des producteurs :

- « *Le mariage nuit gravement à la santé* » proposé par 1619 Events qui a rassemblé 531 personnes le 21 janvier 2017
- « *Les hommes sont des femmes comme les autres* » proposé par 1619 Events qui a réuni 390 personnes le 11 mars 2017

Au total, la partie spectacle fait apparaître un déficit de 15 678,33 € (contre un déficit de 10 671,06 € en 2016).

Au niveau du compte-rendu financier global, les recettes s'élèvent à 126 759,07 € soit une hausse de 12,75% par rapport à 2016 (112 421,12 € en 2016 et 95 042,19 € en 2015) et les dépenses à 296 637,69 € soit une augmentation de 6,78% par rapport à 2016 (277 812,24 € en 2016 et 292 604,52 € en 2015).

Il convient de noter que malgré une augmentation globale des charges par rapport à 2016, ces dernières sont en diminution sur la partie exploitation (-2,74%) notamment liée une maîtrise des contrats d'entretien. De plus, en 2016, suite à l'annulation d'un spectacle, les charges avaient diminué.

A l'inverse, les produits augmentent suite à la croissance des recettes de spectacles tandis que les recettes de location sont en diminution (-6,39% par rapport à 2016).

Ainsi, le bilan financier fait apparaître un résultat négatif de 169 878,62 € (+ 2,71% par rapport à 2016) contre – 165 391,12 € en 2016 et – 197 562,33 € en 2015. Compte tenu de l'annulation d'un spectacle en 2016, l'évolution du déficit est contenue par rapport à 2016.

Le contrat de délégation prévoyait pour 2017 une participation maximale de 204 500 €.

Ce rapport est annexé à la présente note de synthèse (Annexe 1.7).

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1411-3 et R. 1411-7,

Vu la délibération n° 2012-10-3 du Conseil municipal du 14 décembre 2012 qui a confié la délégation du Zéphyr à CITEDIA pour les années 2013-2016,

Vu la délibération n° 2016-24-11-01 du Conseil municipal du 24 novembre 2016 qui a confié la délégation du Zéphyr à CITEDIA pour les années 2017-2020,

Vu le rapport d'activité 2017 transmis par CITEDIA,


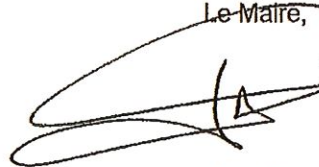
Vu la présentation faite aux membres de la commission Finances du 30 mai 2018,

Après en avoir délibéré à 46 voix pour et 2 abstentions (Madame Evelyne JAOUANNET et Monsieur Dominique KACZMAREK), le Conseil municipal:

- **approuve le rapport annuel du délégataire de service public CITEDIA pour la gestion et l'exploitation du Zéphyr qui sera ensuite tenu à la disposition du public.**

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....21 JUILLET 2018.....

et de l'affichage ou la publication

Le Maire,



Envoyé en préfecture le 21/06/2018

Reçu en préfecture le 21/06/2018

Affiché le

ID : 035-200064483-20180618-2018_06_18_07-DE



Rapport de gestion Le Zéphyr



2017

Table des matières

1. Organisation et fonctionnement.....	4
1.1. Cadre d'intervention de Citédia Services	4
1.2. Insertion dans l'organisation de Citédia Services	4
1.3. Ressources humaines	6
1.3.1. Organisation des ressources	6
1.3.2. Plan de formation 2017	6
2. La fréquentation	8
2.1. La fréquentation globale	8
2.2. La répartition par type d'évènements	9
2.3. La répartition de la fréquentation par espace	13
2.3.1. Grande salle + Hall + salle de réunion	13
2.3.2. Grande salle + Hall	13
2.3.3. Hall + salle de réunion + cuisine	14
2.3.4. Hall + cuisine	14
2.4. Les événements de l'année	15
2.4.1. Les spectacles organisés par Citédia	15
2.4.2. Les spectacles proposés par des producteurs	19
2.4.3. Les événements par espaces utilisés	20
3. Les actions de communication.....	27
3.1. Le site internet de Citédia : un important relais d'information	27
3.2. La communication dédiée à la programmation des spectacles	28
3.2.1. Les relations presse	28
3.2.2. La page Facebook « Le Zéphyr Châteaugiron »	29
3.2.3. La promotion spécifique des spectacles co-organisés par Citédia	29
3.3. La communication dédiée à l'activité de location de salle pour les événements professionnels.	29
4. Compte-rendu financier	31
4.1. Le compte de résultat	31
4.2. Partie exploitation générale : le détail des charges et produits	31
4.2.1. Les charges	31
4.2.2. Les produits	33
4.3. Partie spectacle : le détail des charges et produits	33
4.3.1. Les charges	33

4.3.2. Les produits	34
4.4. Le bilan	35
5. Compte-rendu technique.....	36
5.1. Les fluides	36
5.2. Les contrats de maintenance	39
5.3. Les contrats d'entretien	40
5.4. Travaux et investissements réalisés en 2017	41
5.4.1. Travaux réalisés par la Mairie	41
5.4.2. Travaux réalisés par Citédia	41
5.4.3. Achats réalisés par Citédia	41
5.5. Interventions et dépannages réalisés en 2017	42
5.6. Préconisations	42

1. Organisation et fonctionnement

1.1. Cadre d'intervention de Citédia Services

Citédia Services assure la gestion déléguée de la salle Le Zéphyr, pour le compte de la commune de Châteaugiron, depuis septembre 2004. La dernière délégation a débuté en Janvier 2017 et s'achèvera en Décembre 2020.

En outre, elle assure également sur l'agglomération rennaise la gestion d'un ensemble de salles de différentes configurations et à vocations diverses :

Soit pour des activités de spectacles : Le Liberté (2 000 à 5 200 places) et l'Etage (950 places) à Rennes et le MusikHALL (3 000 à 7000 places) à Bruz.

Soit pour des activités de nature associatives avec la Maison des Associations à Rennes qui possède 4 000m² d'espaces et de services : un auditorium de 250 places, 13 salles de réunions de différentes capacités, un espace restauration.

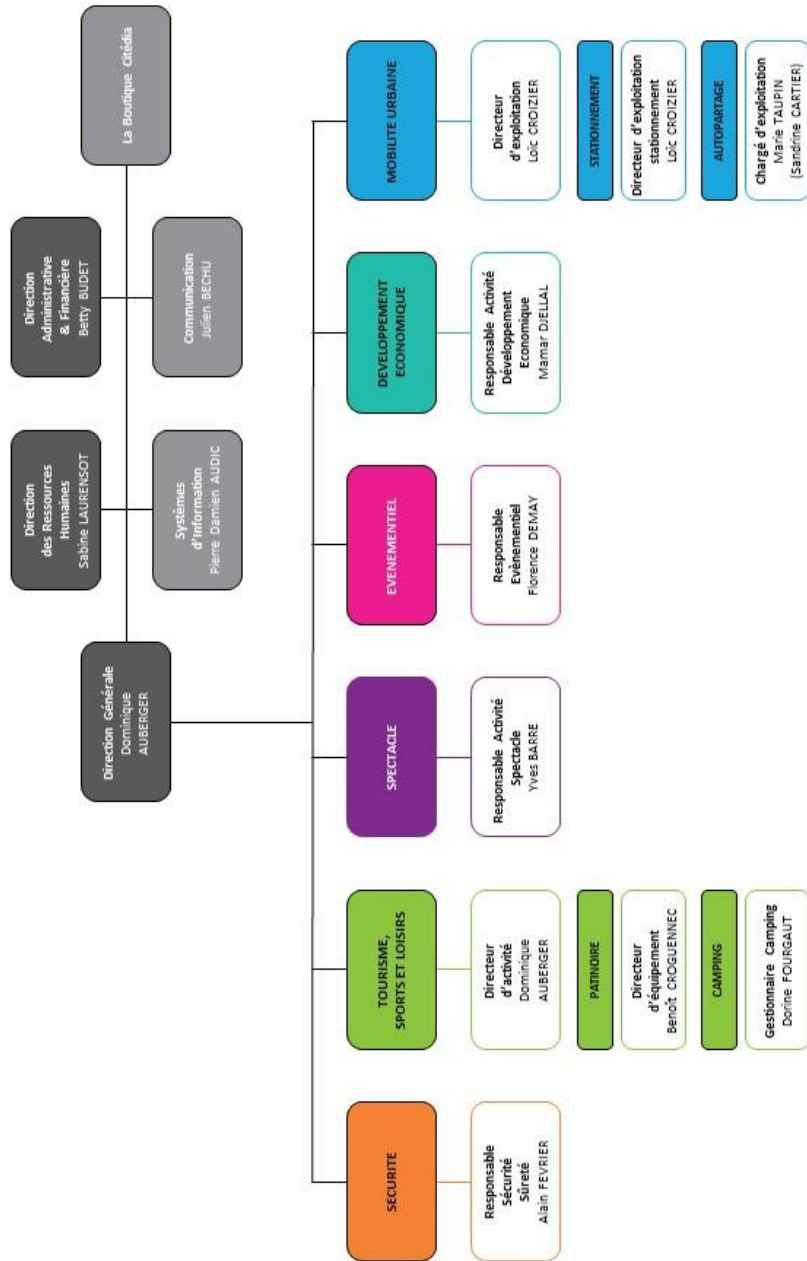
Soit pour des activités polyvalentes associatives, culturelles et événements d'entreprise avec les salles multifonctions suivantes :

- Depuis 1994, la Halle Martenot à Rennes,
- Depuis septembre 2000, le Ponant pour le compte de la commune de Pacé,
- Depuis 2017, la Halle de la Courrouze, à St Jacques de la Lande.

1.2. Insertion dans l'organisation de Citédia Services

Le Zéphyr bénéficie de la structure de gestion de Citédia GIE au travers des services supports de celle-ci et de la filiale de Citédia Services, Citédia Sécurité :

- La Direction Administrative et Financière pour la gestion budgétaire et de trésorerie ainsi que pour l'établissement des états financiers de l'équipement.
- La Direction des Ressources Humaines pour la gestion administrative du personnel (recrutement, paies, déclarations sociales, formations, tenues de travail...).
- Le Service Communication chargé de la communication institutionnelle de Citédia et de celle propre à chaque activité et équipement.
- Le Service des Systèmes d'Information qui met en œuvre les moyens matériels et logiciels permettant à l'ensemble des collaborateurs de Citédia de disposer des toutes les ressources afin d'assurer au mieux leurs missions.
- Le Responsable de Citédia Sécurité, chargé de la prévention et de l'application de la réglementation de la sécurité dans les E.R.P., dont le Zéphyr. Citédia Sécurité est doté d'une Centrale de télésurveillance située au Colombier qui reçoit et traite 24H/24H les alarmes techniques, incendie et intrusion avec l'intervention sur site si nécessaire de son personnel propre affecté à cet effet.



1.3. Ressources humaines

1.3.1. Organisation des ressources

Les équipes du zéphyr sont placées sous la responsabilité de Madame Florence DEMAY, Responsable Événementiel. Le Zéphyr est composé d'une équipe administrative et technique :

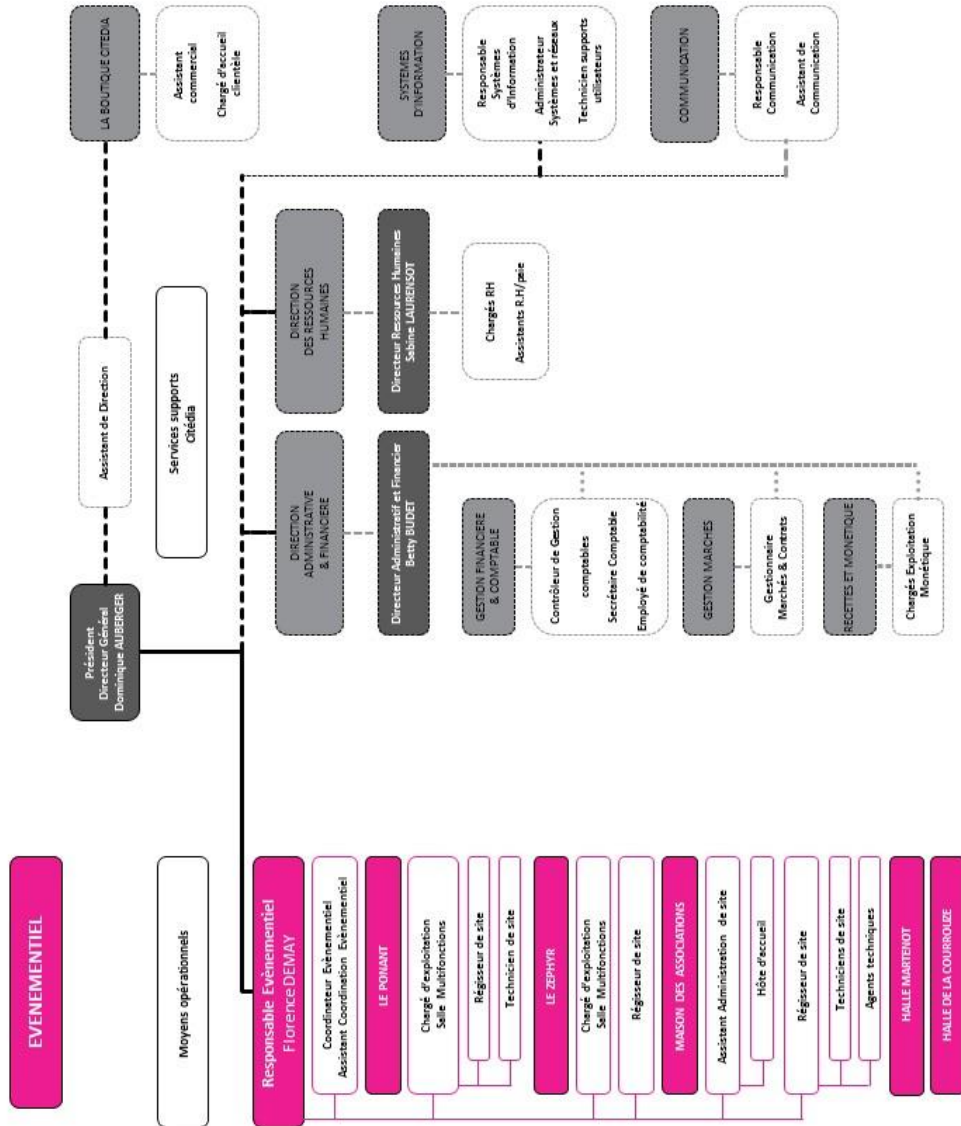
- Une Assistante Salle Multifonctions qui assure la gestion du planning du Zéphyr et des réservations, le suivi administratif, l'accueil, la coordination des manifestations planifiées, l'organisation et l'intendance des spectacles diffusés et collabore à la programmation culturelle.
- Un régisseur permanent et un technicien multi site en CDI affecté à 41.70 % sur le Zéphyr (technicien de site 2), ayant en charge l'entretien et la maintenance technique du bâtiment, la préparation, l'accueil et l'accompagnement technique des manifestations et des spectacles.

1.3.2. Plan de formation 2017

En 2017, les collaborateurs ont bénéficié des formations suivantes :

- Recyclage SSIAP 1 : 14 heures, 1 stagiaire,
- Recyclage habilitation électrique : 10,5 heures, 1 stagiaire,
- Overtime, formation managers : 9 heures, 1 stagiaire.

Ces 33,5 heures d'actions de formation du personnel ont représenté un budget de 786 € HT (hors coûts salariaux).



2. La fréquentation

2.1. fréquentation globale

- **2017 – 95 événements et 117 représentations pour 44 100 entrées**

Ces 95 événements représentent 156 jours d'utilisation.

Sur ces 156 jours d'utilisation, + 2.63 % par rapport à 2016 avec 152 jours d'utilisation, 75 jours correspondent à des mises à disposition gratuites et 81 à des locations payantes.

- **2016 – 141 évènements pour 46 432 entrées, soit +2.18%**

Sur ces 141 évènements, 70 sont des mises à disposition gratuites et 71 sont des locations payantes

- **2015 – 138 évènements pour 39 623 entrées, soit -6.76%**

Sur ces 138 évènements, 76 sont des mises à disposition gratuites et 62 sont des locations payantes

- **2014 – 148 manifestations pour 48 337 entrées, soit +10.45%,**

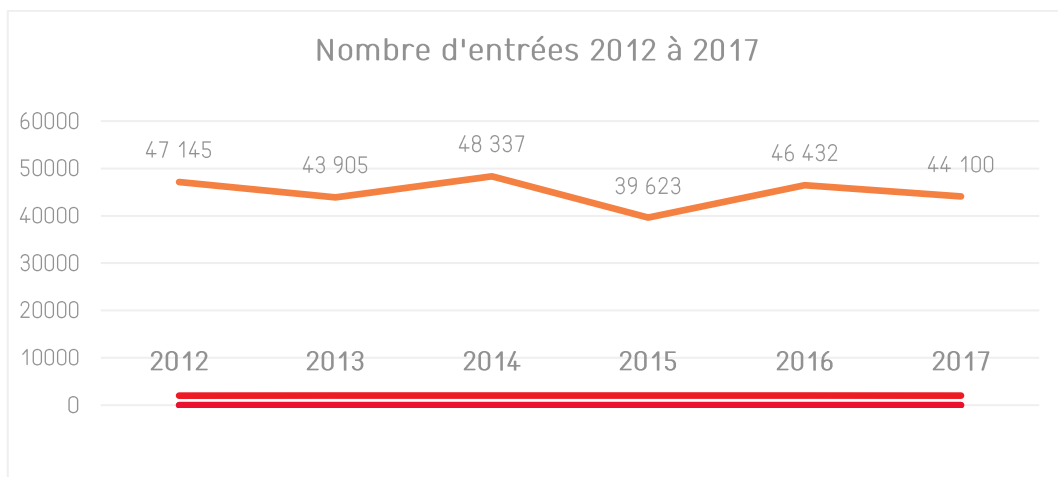
Sur ces 148 évènements, 84 sont des mises à disposition gratuites et 64 sont des locations payantes

- **2013 – 134 manifestations pour 43 905 entrées, soit -3,60%**

Sur ces 134 évènements, 77 sont des mises à disposition gratuites et 57 sont des locations payantes

- **2012 – 139 manifestations pour 47 145 entrées, soit +2,20%**

Sur ces 139 évènements, 82 sont des mises à disposition gratuites et 57 sont des locations payantes



2.2. La répartition par type d'évènements

En 2017, nous abordons une nouvelle Délégation de Service Public pour 4 ans, qui s'achèvera en décembre 2020.

Dans le cadre de cette nouvelle DSP, nous avons souhaité affiner le mode de comptabilisation des évènements et d'autre part, leur répartition par catégorie.

Désormais, il convient de distinguer « évènement » et « représentation ». Un évènement correspond à une réservation pour un certain nombre de jours. Par exemple l'Association Les Compagnons de Mal Y Passe organise 1 évènement avec 7 représentations pour 12 jours d'utilisation.

Ainsi compte tenu de cette nouvelle répartition, nous avons comptabilisé **95 évènements** en 2017, pour un total de **117 représentations**, et **156 jours de location**.

	2016				2017			
	Association	Entreprise	Spectacle dont associations	Total	Association	Entreprise	Spectacle professionnel	Total
Nombre de personnes	10 022	13 074	23 336	46 432	30 626	9 534	3 940	44 100
Nombre d'évènements	23	36	51 + 31	141	52	30	13	95
Nombre de représentations					70	33	14	117
Nombre de jours d'occupation	26	44	82	152	95	42	19	156

Il est également important de préciser que la répartition des évènements par catégorie a été modifiée.

En effet, les évènements proposés par les associations ne sont plus comptabilisés dans la catégorie spectacle, mais dans la catégorie Association.

Dans la catégorie Spectacle, ne figurent que les spectacles professionnels : proposés soit par des Producteurs, soit par la Mairie dans le cadre du Festival jeune public Emotions, soit par Citédia Services dans le cadre de la programmation.

Ces 95 évènements se répartissent donc de la façon suivante :

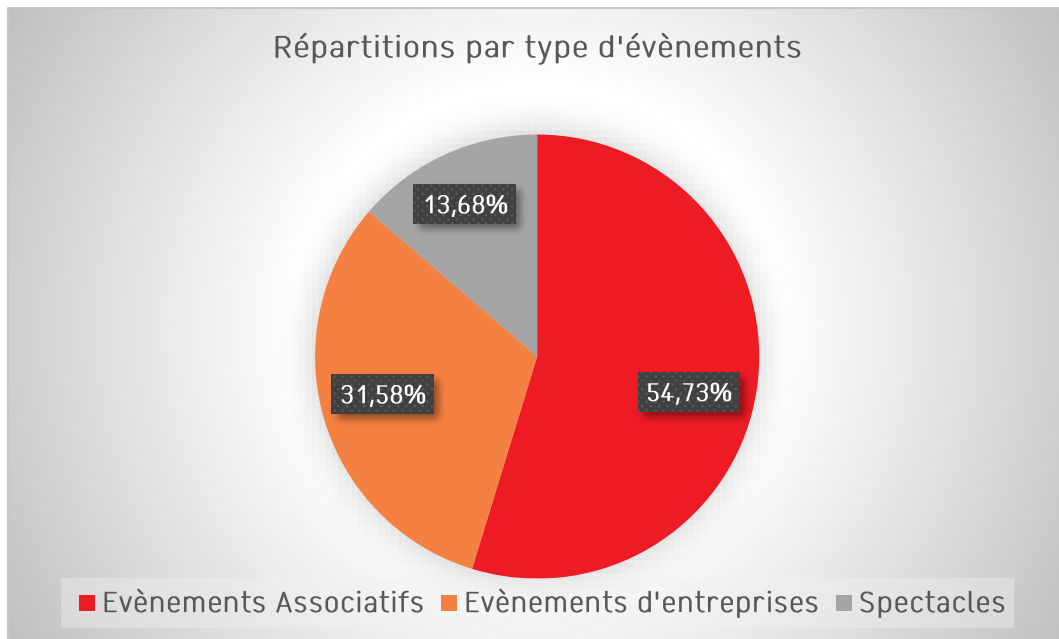


Scénographie proposée par Cap Evènementiel

52 évènements Associatifs/culturels et autres représentant 95 jours d'utilisation de la salle, pour 30 626 participants.

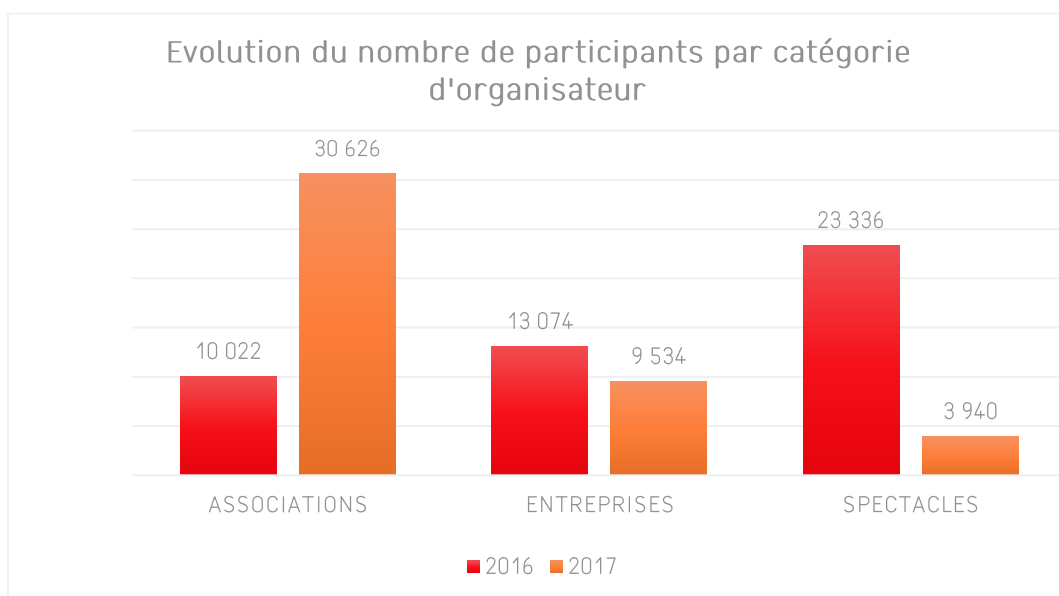
30 évènements d'entreprise représentant 42 jours d'occupation pour 9 534 participants.

13 spectacles représentant 19 jours d'occupation et ayant rassemblé 3 940 spectateurs.



La répartition des évènements par catégorie ayant été modifiée cela induit également une modification du nombre total de participants pour chaque type d'évènements.

Cette évolution rend ainsi la comparaison entre 2016 et 2017 difficile. Nous pouvons néanmoins constater une légère baisse de la fréquentation de 5 %.

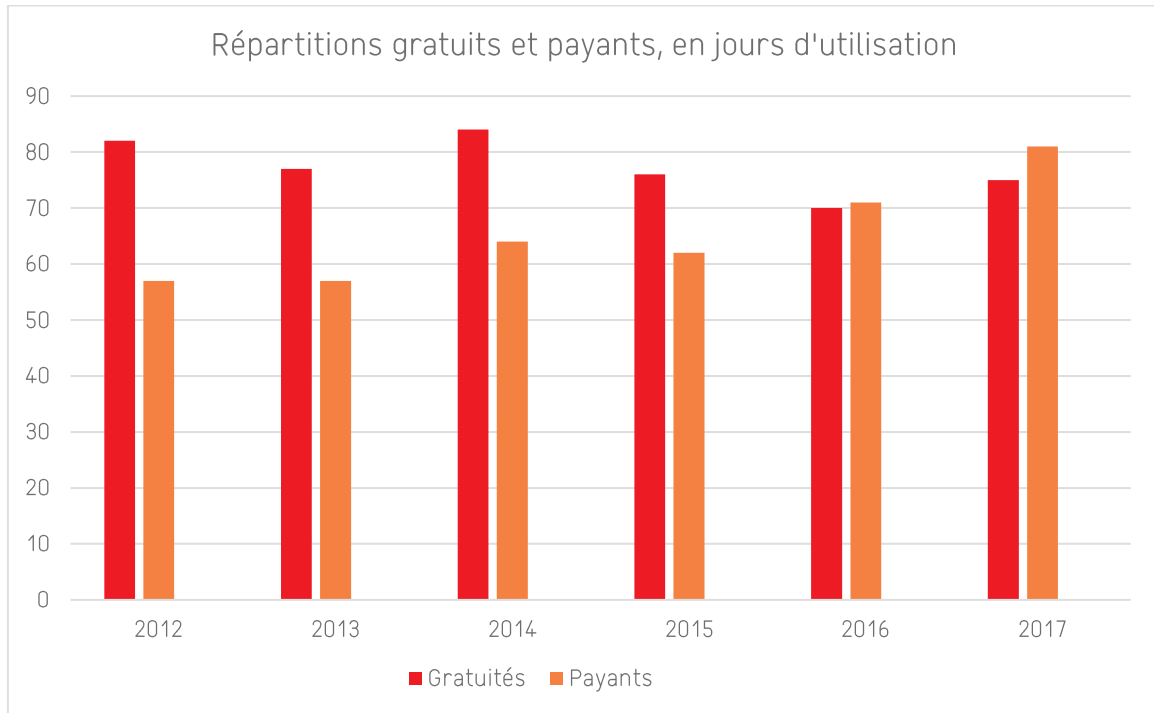


Nous constatons que le nombre de jours d'utilisation du Zéphyr a augmenté par rapport à 2016 : 156 jours en 2017 contre 152 jours en 2016.

Le nombre de jours de réservations payantes a augmenté de + 3.84 % par rapport à 2016 : 78 jours contre 81 jours en 2017.

Le nombre de jours de mises à disposition gratuites a également légèrement augmenté, et est passé de 70 à 75 jours, soit +7.15 %.

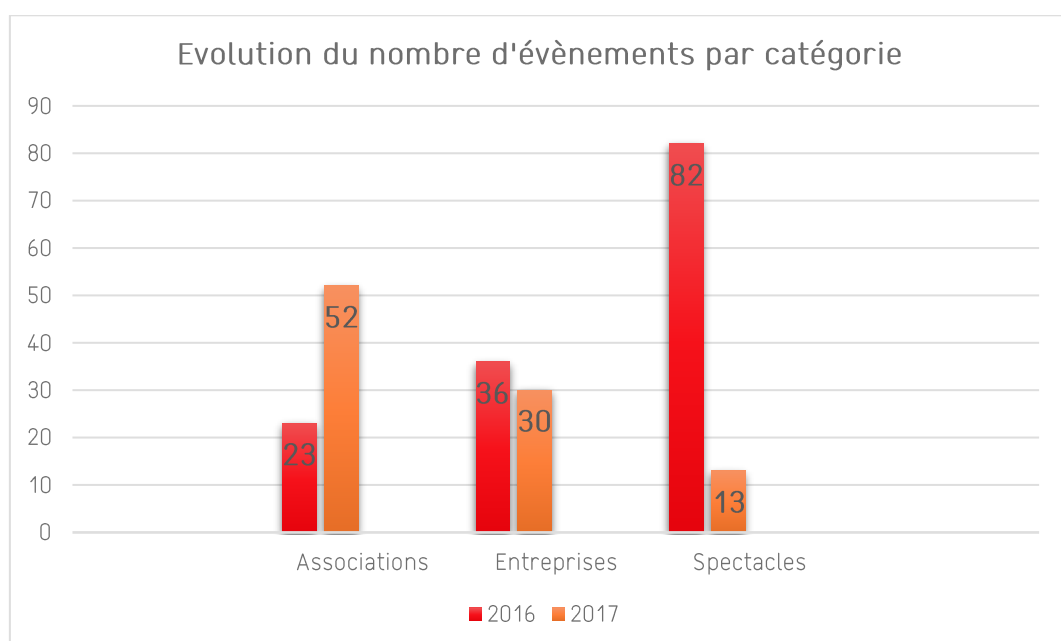
Et pour la deuxième année consécutive, le nombre de jours de réservations payantes est supérieur au nombre d'utilisations gratuites.

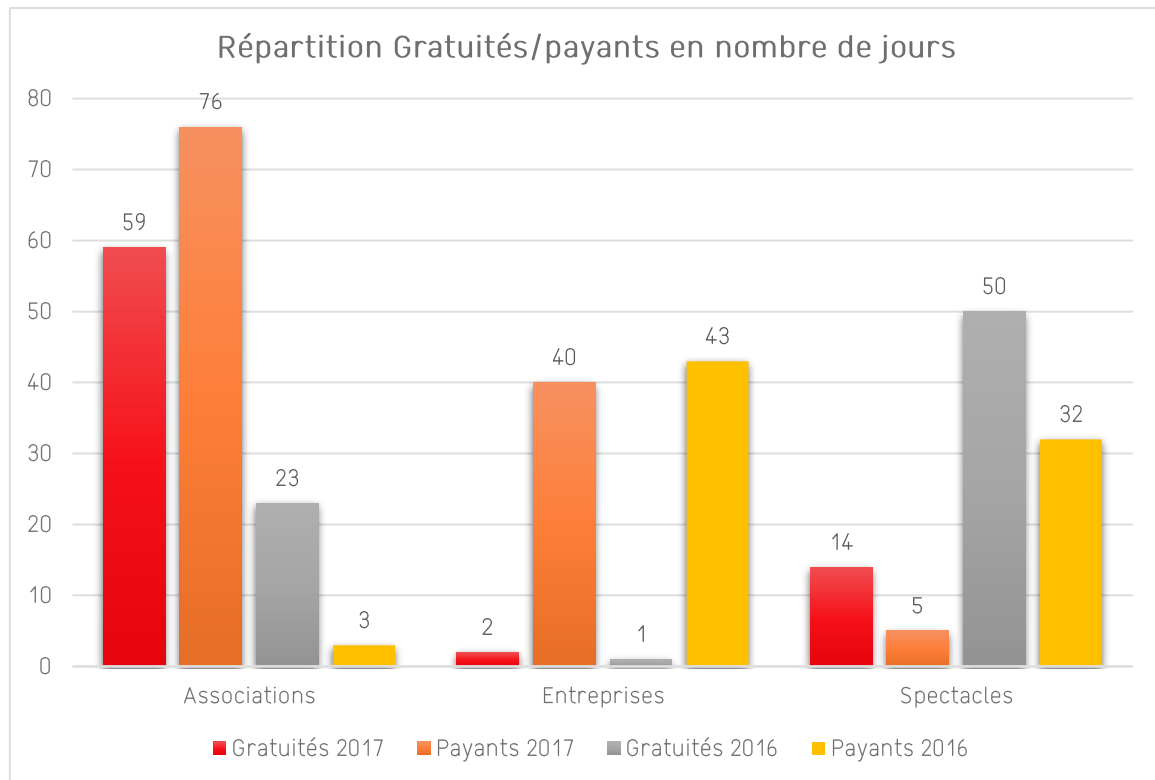


Nous comptabilisons donc 95 évènements qui se répartissent comme suit :

- 49 évènements gratuits, pour 75 jours,
- 46 évènements payants pour 81 journées.

Il est à noter que les journées consacrées aux répétitions des galas de danse, de spectacles de théâtre, de montage techniques et d'évènements qui se déroulent sur plusieurs jours comme les concours du Rectorat, le salon des photographes sont assez importantes.





Le nombre d'utilisation du Zéphyr par les associations est toujours assez important et fluctue d'une année sur l'autre. En effet, certaines associations castelgironnaises organisent des événements tous les deux ans comme l'Association Castel Prod, les Flagrants Délires absents en 2016, La Rimandelle théâtre présente tous les deux ans.

Pour les événements d'entreprises, le nombre de locations reste stable. Cependant, le nombre de participants est en légère baisse. Certains événements ayant rassemblés moins de 300 personnes.

2.3. La répartition de la fréquentation par espace

2.3.1. Grande salle + Hall + salle de réunion

Nbre jours	BALS, FEST NOZ	RECEPTIONS COCKTAILS DINERS DANSANTS ARBRES DE NOEL	REUNIONS ASSEMBLEES CONVENTIONS SEMINAIRES CONGRES	CONCOURS ADMINIS.	EXPOS FORUMS SALONS	MANIF. ASSOC. CULTURELLES SPORTIVES	SPECTACLES THEATRE CONCERTS CHORALES GALAS DANSE	REPETITIONS	TOTAL
GRATUIT	1	1	1	0	0	9	6	9	27
PAYANT	0	5	4	0	2	10	4	15	40
TOTAL	1	6	5	0	2	19	10	24	67

Nbre événements	BALS, FEST NOZ	RECEPTIONS COCKTAILS DINERS DANSANTS ARBRES DE NOEL	REUNIONS ASSEMBLEES CONVENTIONS SEMINAIRES CONGRES	CONCOURS ADMINIS.	EXPOS FORUMS SALONS	MANIF. ASSOC. CULTURELLES SPORTIVES	SPECTACLES THEATRE CONCERTS CHORALES GALAS DANSE	REPETITIONS	TOTAL
GRATUIT	1	1	1	0	0	8	5	0	16
PAYANT	0	5	4	0	1	6	2	0	18
TOTAL	1	6	5	0	1	14	7	0	34

2.3.2. Grande salle + Hall

Nbre jours	BALS, FEST NOZ	RECEPTIONS COCKTAILS DINERS DANSANTS ARBRES DE NOEL	REUNIONS ASSEMBLEES CONVENTIONS SEMINAIRES CONGRES	CONCOURS ADMINIS.	EXPOS FORUMS SALONS	MANIF. ASSOC. CULTURELLES SPORTIVES	SPECTACLES THEATRE CONCERTS CHORALES GALAS DANSE	REPETITIONS	TOTAL
GRATUIT	1	7	1	0	0	7	21	9	46
PAYANT	0	3	12	0	9	2	6	7	39
TOTAL	1	10	13	0	9	9	27	16	85

Nbre événements	BALS, FEST NOZ	RECEPTIONS COCKTAILS DINERS DANSANTS ARBRES DE NOEL	REUNIONS ASSEMBLEES CONVENTIONS SEMINAIRES CONGRES	CONCOURS ADMINIS.	EXPOS FORUMS SALONS	MANIF. ASSOC. CULTURELLES SPORTIVES	SPECTACLES THEATRE CONCERTS CHORALES GALAS DANSE	REPETITIONS	TOTAL
GRATUIT	1	7	1	0	0	7	14	1	31
PAYANT	0	2	12	0	5	2	4	1	26
TOTAL	1	9	13	0	5	9	18	2	57

2.3.3. Hall + salle de réunion + cuisine

Nbre jours et événements	BALS, FEST NOZ	RECEPTIONS COCKTAILS DINERS DANSANTS ARBRES DE NOEL	REUNIONS ASSEMBLEES CONVENTIONS SEMINAIRES CONGRES	CONCOURS ADMINIS.	EXPOS FORUMS SALONS	MANIF. ASSOC. CULTURELLES SPORTIVES	SPECTACLES THEATRE CONCERTS CHORALES GALAS DANSE	REPETITIONS	TOTAL
GRATUIT	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PAYANT	0	0	1	0	0	0	0	0	1
TOTAL	0	0	1	0	0	0	0	0	1

2.3.4. Hall + cuisine

Nbre jours et événements	BALS, FEST NOZ	RECEPTIONS COCKTAILS DINERS DANSANTS ARBRES DE NOEL	REUNIONS ASSEMBLEES CONVENTIONS SEMINAIRES CONGRES	CONCOURS ADMINIS.	EXPOS FORUMS SALONS	MANIF. ASSOC. CULTURELLES SPORTIVES	SPECTACLES THEATRE CONCERTS CHORALES GALAS DANSE	REPETITIONS	TOTAL
GRATUIT	0	1	1	0	0	0	0	0	2
PAYANT	0	1	0	0	0	0	0	0	1
TOTAL	0	2	1	0	0	0	0	0	3

95 évènements ont été organisés au Zéphyr en 2017, pour un total de 156 jours d'occupation (montages/démontages compris), contre 149 jours d'occupation en 2016.

Parmi ces 95 évènements, 49 sont des évènements organisés à titre gratuit, sur 75 jours d'utilisation. Ils se répartissent comme suit :

- Mairie : 8 évènements : spectacles, ateliers, repas pour 12 jours d'occupation.

- Ecole de musique P. LE FLEM : 4 évènements : 3 concerts, 2 galas de danse et 1 répétition, pour 6 jours d'occupation.
- Ecoles / Collèges : 7 évènements pour 9 jours d'occupation
- Associations Castelgironnaises : 21 évènements pour 35 jours d'occupation
- Mairie/Citédia Services : 3 évènements pour 6 jours d'occupation
- Communauté de Communes : 5 évènements pour 5 jours d'occupation
- Les Oscars D'ille Et Vilaine : 1 évènement pour 2 jours d'occupation



Les Oscars d'Ille et Vilaine

2.4. Les événements de l'année

2.4.1. Les spectacles organisés par Citédia Services

Dans le cadre de sa programmation et conformément à la Délégation de Service Public, Citédia Services a organisé 3 spectacles en 2017 : 2 concerts et 1 One man show.

La gestion d'un spectacle programmé diffère de l'accueil d'un spectacle en tournée.

En effet, la gestion de l'accueil de spectacle programmé repose entièrement sur l'équipe du Zéphyr qui est mobilisée depuis le choix du spectacle jusqu'au démontage le jour J.

L'assistante du Zéphyr est chargée de la sélection des spectacles qu'elle présente en commission à la Mairie pour validation.

Elle gère également la partie administrative : les contrats de cession, les déclarations aux organismes collecteurs de droits d'auteurs telle que la SACEM..., la billetterie, la communication, les relations avec la production, le budget des spectacles, l'accueil des artistes, le catering et la préparation des loges, la mise en place du bar, les transferts des artistes et de leur équipe entre la gare, les hôtels et la salle, et enfin l'accueil du public.

Le régisseur du Zéphyr et le technicien sont en charge de la partie technique, ils étudient la fiche technique transmis par l'artiste et sont responsables de sa mise en œuvre.

Ces 3 spectacles ont ainsi nécessité une importante installation pour le son, la lumière et la scénographie et nécessité la location de matériel complémentaire pour se conformer aux fiches techniques de chacun d'eux.

L'équipe technique a également été renforcée avec l'embauche de régisseurs son et lumière et de techniciens plateau pour les montages et démontages des installations scéniques.



Thomas FERSEN avec « Un coup de Queue de vache »

Vendredi 17 mars 2017, à 20h30

Concert proposé par Asterios Spectacles

Poète des temps modernes et pianiste accompli, Thomas Fersen sème ses tendres mélodies peuplées d'animaux merveilleux et de petites histoires du quotidien. Amoureux de la scène, Thomas Fersen n'a nul autre pareil pour embarquer son public dans son univers enchanteur.

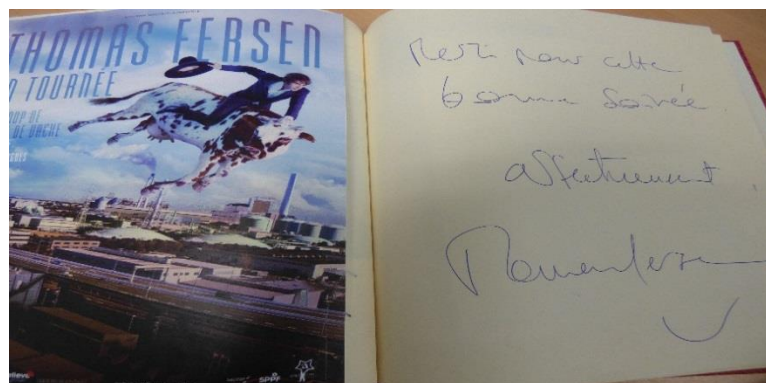
Après 9 albums studio et plus de 20 ans de carrière, il revient avec un nouveau tour de chant. Accompagné de son piano et de ses mots, il prend plaisir à chanter avec sa voix élégamment éraillée et à incarner de

multiples personnages sous forme de « sketch en vers », qu'il associera aux chansons puisées de son répertoire.

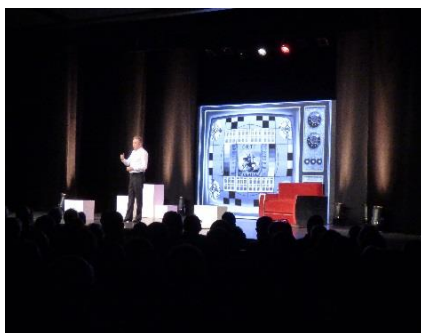
Avec ses petites pépites drôles et poétiques, ce conteur-chanteur remonte ses souvenirs, livre ses désirs et ses fantasmes pour fusionner et jouer avec son auditoire.

Nous avons sollicité 213 Productions pour prendre en charge la communication : impression et distribution des flyers et affiches.

573 personnes ont assisté au concert qui a remporté un vif succès.



Le livre d'or du Zéphyr



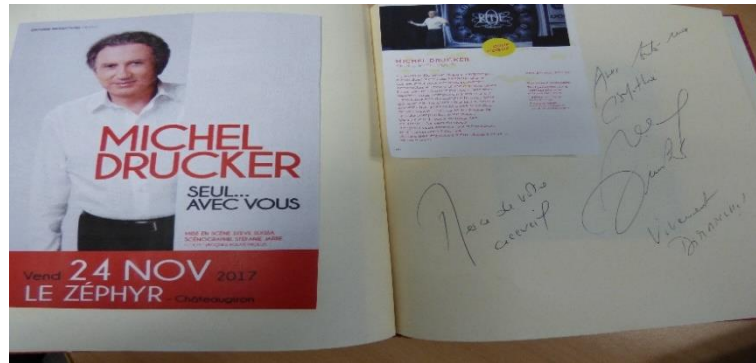
Michel DRUCKER avec « Seul...avec vous »

Vendredi 24 novembre 2017, à 20h30

Concert proposé par Cheyenne Productions

Michel Drucker a présenté son One man show plein d'émotions et de souvenirs devant 575 personnes.

Le Zéphyr a affiché la séance « complet » une semaine avant le spectacle.



Nicolas PEYRAC avec « Les acoustiques improvisées »
 Vendredi 15 décembre 2018 à 20h30
 Spectacle proposé par Lezaralouest

« Cette envie-là me trottait dans la tête depuis longtemps, pour revenir à l'essentiel, à l'idée même de l'écriture, quelques mots et quelques notes sans aucune notion d'arrangements de production...

Et raconter, et dire pourquoi telle chanson a vu le jour...

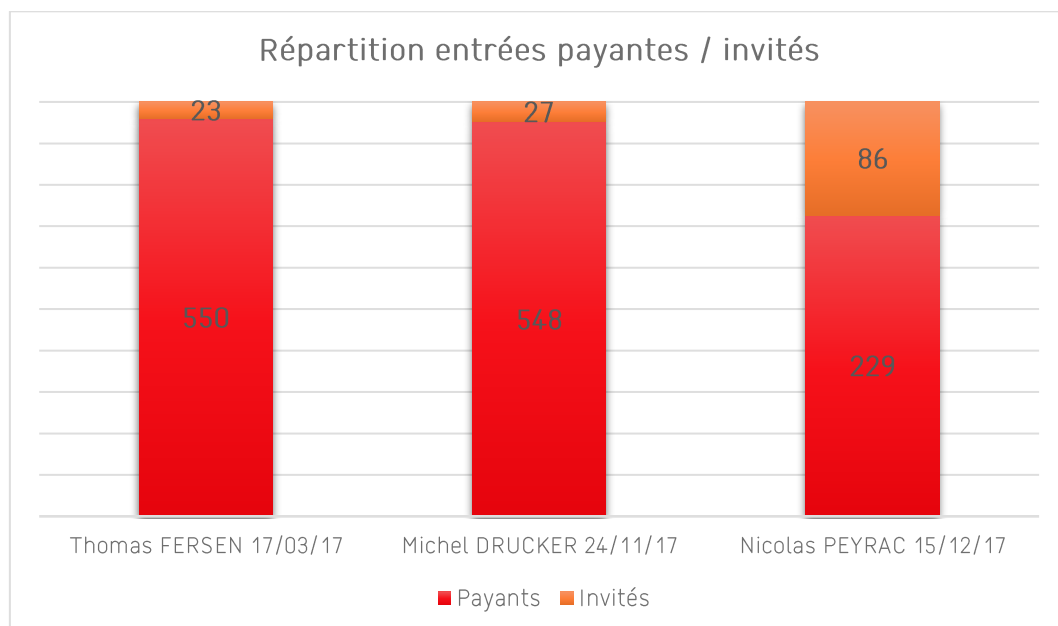
Et chanter ces titres cachés au fond d'albums, ces chansons qui font une existence, un parcours, une vie, pour sortir enfin

des idées préconçues et de ces titres que l'on vous colle au front comme si jamais vous n'en aviez écrit et composé d'autres...

Et aussi se permettre de changer de chanson selon l'humeur du jour parce que ce concert s'intitule Les Acoustiques Improvisées et que ce n'est pas un hasard » Nicolas Peyrac.

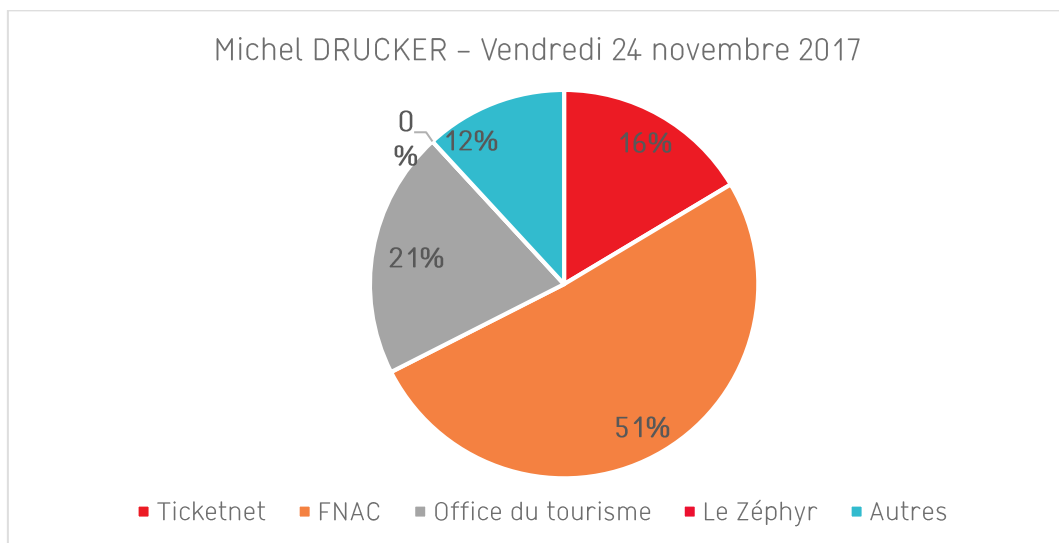
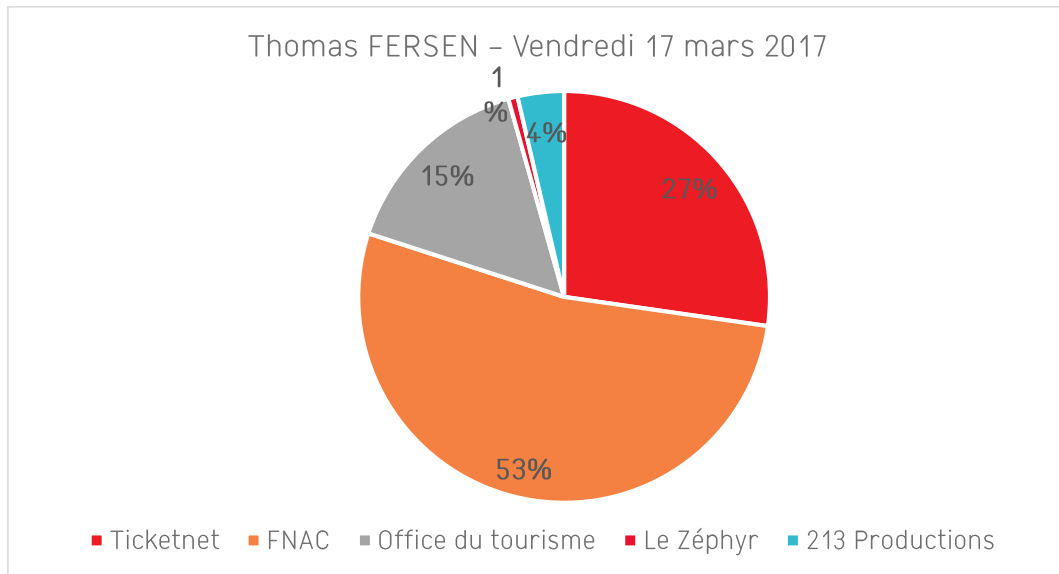
Nous avons accueilli 315 personnes. Le public a assisté à un concert intimiste et riche en émotions.

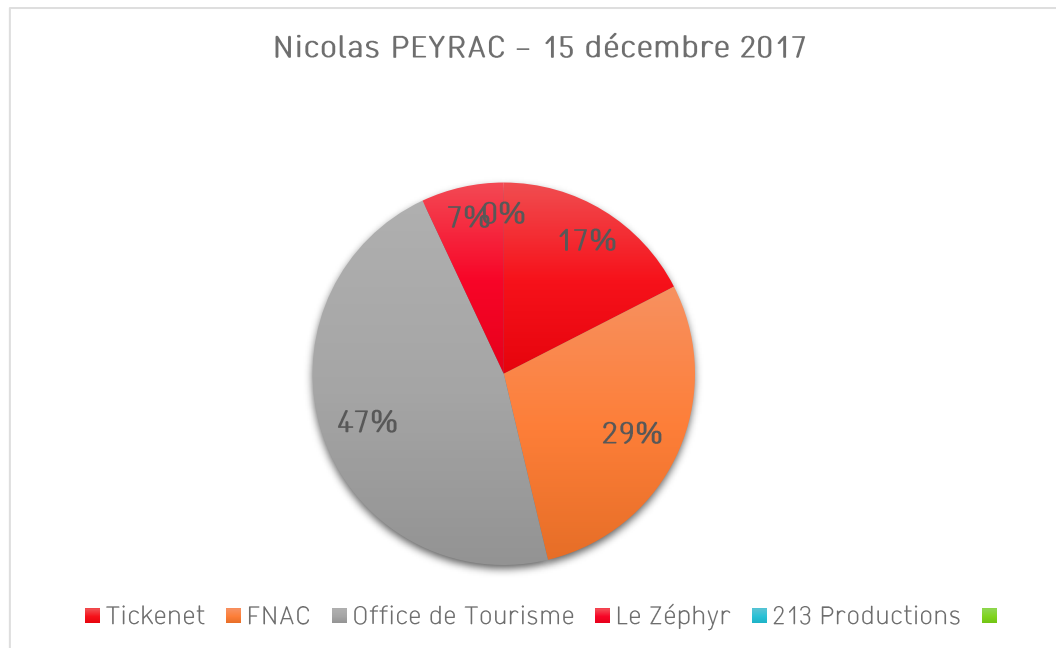
Les recettes cumulées de billetterie des trois spectacles s'élèvent à : 31 516.15 € HT.



Les billets des spectacles proposés par Le Zéphyr sont mis en vente dans les principaux réseaux de vente, afin de faciliter l'acte d'achat.

La FNAC est un point de billetterie très sollicité. Il est important de rappeler que l'Hyper U de Châteaugiron a un point de vente FNAC.





2.4.2. Les spectacles proposés par des producteurs

Les spectacles proposés par les productions permettent au Zéphyr, d'enrichir la programmation culturelle professionnelle de la salle. Nous avons ainsi accueilli deux spectacles d'humour lors de la saison 2017 :

- Le mariage nuit gravement à la santé – proposé par 1619 Events
Samedi 21 janvier 2017 – 531 personnes ont assisté à ce spectacle.
- Les hommes sont des femmes comme les autres – proposé par 1619 Events
Samedi 11 mars 2017 – 390 entrées ont été comptabilisées pour ce spectacle.

2.4.3. Les événements par espaces utilisés

- Grande salle + Hall + salle de réunion : 34 évènements et 67 jours d'utilisation, dont 40 jours de locations payantes et 27 jours de mises à disposition gratuite.

UTILISATEURS	NATURE DE LA MANIFESTATIONS	NBRE DE JOURS	NBRE EVENEMENTS	PAYANT	GRATUIT	NBRE DE PERS.
Janvier						
Société COLAS	Réunion, ateliers de formation et cocktail	1	1	P		160
ACPG / CATM	Assemblée générale + repas + activités	1	1		G	110
CE KEOLIS RENNES	Repas dansant, remise de médailles	1	1	P		350
Février						
LES OSCARS D'ILLE ET VILAINE	Remise de prix et cocktail	2	1		G	665
ASSOCIATION DES PHOTOGRAPHES DE L'OUEST	Salon photo vidéo	2	1	P		385
ASSOCIATION DES PHOTOGRAPHES DE L'OUEST	Salon photo vidéo	1		P		450
Mars						
CITEDIA SERVICES	Concert de Thomas FERSEN	2	1		G	573
BIOMERIEUX	Symposium et cocktail	2	1	P		280
CASTEL MELODIES	Montage et répétitions	1	1	P		25
CASTEL MELODIES	Montage. Concert de chorales	1		P		590
Avril						
CASTEL MELODIES	Concerts de chorales	1		P		590
APE	Carnaval	1	1		G	490
COLLEGE STE CROIX	Concert de chorale de élèves	1	1		G	620
Mai						
ECOLE STE CROIX	Concert de musique et peinture	1	1		G	570
ASSOCIATION GRYMMA	Répétitions + Gala de danse de Retiers	3	1	P		740
ASSOCIATION GRYMMA	Répétitions + Galas de danse de Chateaubourg (2 séances)	2	1	P		1100

UTILISATEURS	NATURE DE LA MANIFESTATIONS	NBRE DE JOURS	NBRE EVENEMENTS	PAYANT	GRATUIT	NBRE DE PERS.
ASSOCIATION SARABANDE	Galas de danse	1	1	P		520
ECOLE LA PINCE GUERRIERE	Répétitions et Spectacle (2 séances)	2	1		G	977
Juin						
ECOLE DE JANZE EVIDANSE	Répétitions	1	1	P		90
ECOLE DE JANZE EVIDANSE	Répétitions	1		P		90
ECOLE DE JANZE EVIDANSE	Répétitions	1		P		90
ECOLE DE JANZE EVIDANSE	Répétitions	1		P		90
ECOLE DE JANZE EVIDANSE	Galas de danse	1		P		570
ECOLE DE JANZE EVIDANSE	Galas de danse	1		P		580
AR KAN SON	Montage technique	2	1	P		
AR KAN SON	Concert de chorale	1		P		683
AR KAN SON	Concert de chorale	1		P		667
AR KAN SON	Concert de chorale	1		P		849
DOMLOUP DANSE	Galas de danse	1	1	P		592
DOMLOUP DANSE	Galas de danse	1		P		610
COLLEGE STE CROIX	Représentation théâtrale	1	1		G	370
ECOLE PAUL LE FLEM	Répétitions	1	1		G	80
ECOLE PAUL LE FLEM	Gala de danse	1			G	250
ECOLE PAUL LE FLEM	Gala de danse	1			G	380
ASSOCIATION NOTES IN RENNES	Montage et Répétitions	1	1	P		10
ASSOCIATION NOTES IN RENNES	Concert de chorale	1		P		660
Juillet						
ASSOCIATION NOTES IN RENNES	Concerts de chorale (2 séances)	1		P		1320
Septembre						
MAIRIE DE CHATEAUGIRON	Fête du jeu	3	1		G	2600
STREET MARKETIY	Réunion + Olympiades + cocktail	2	1	P		339

UTILISATEURS	NATURE DE LA MANIFESTATIONS	NBRE DE JOURS	NBRE EVENEMENTS	PAYANT	GRATUIT	NBRE DE PERS.
Octobre						
BAGAD de CHATEAUGIRON / CCPC	Fest noz dans le cadre du Grand Soufflet	1	1		G	500
MAIRIE CHATEAUGIRON	Festival Emomtions : montage + spectacles	2	1		G	250
MAIRIE CHATEAUGIRON	Festival Emomtions : spectacle	1			G	380
Novembre						
CASTEL PROD	Festival	1	1		G	1150
GROUPAMA	Séminaire et cocktail	2	1	P		237
CITEDIA SERVICES	Spectacle de Michel DRUCKER	2	1		G	574
CE STG	Arbre de Noël	1	1	P		510
Décembre						
CE BRIDEL	Arbre de Noël (2 séances)	1	1	P		564
CITEDIA SERVICES	Concert de Nicolas PEYRAC	2	1		G	315
CE OAB	Arbre de Noël	1	1	P		273
ECOLE DU CENTAURE	Concert de chorales	1	1		G	680
CE PREFECTURE	Arbre de Noël	1	1	P		520
34 évènements		67	34			26 068

- Grande salle + hall : 57 événements, pour 85 jours d'utilisation dont 39 jours de locations payantes et 46 jours de mises à disposition gratuite.

UTILISATEURS	NATURE DE LA MANIFESTATIONS	NBRE DE JOURS	NBRE EVENEMENTS	PAYANT	GRATUIT	NBRE DE PERS
Janvier						
MAIRIE CHATEAUGIRON	Vœux du Maire	1	1		G	220
USC CYCLISME	AG et repas	1	1		G	85
AFT BURKINA	Représentation théâtre	1	1		G	230
CCPC	Vœux	1	1		G	210
Société DACQUIN	AG + cocktail	1	1	P		230
1619 EVENTS	Spectacle	1	1	P		531
MAL Y PASSE	Montage + Répétitions	1	1		G	
MAL Y PASSE	Montage + Répétitions	1			G	

UTILISATEURS	NATURE DE LA MANIFESTATIONS	NBRE DE JOURS	NBRE EVENEMENTS	PAYANT	GRATUIT	NBRE DE PERS.
MAL Y PASSE	Montage + Répétitions	1			G	
MAL Y PASSE	Répétitions	1			G	
MAL Y PASSE	Représentation théâtrale	1			G	
MAL Y PASSE	Représentation théâtrale	1			G	
MAL Y PASSE	Représentation théâtrale	1			G	
Février						
MAL Y PASSE	Répétitions	1			G	
MAL Y PASSE	Représentation théâtrale	1			G	
MAL Y PASSE	Représentation théâtrale	1			G	
MAL Y PASSE	Représentation théâtrale	1			G	
MAL Y PASSE	Représentation théâtrale	1			G	1530
MAIRIE CHATEAUGIRON	DE Spectacle jeune public	1	1		G	95
ASSOCIATION CHASSEURS	DES Repas	1	1		G	370
MAIRIE CHATEAUGIRON	DE Repas des anciens	1	1		G	272
Mars						
VB PRODUCTIONS	Montag technique + Enregistrement vidéo	2	1	P		60
USC FOOT	Repas	1	1		G	420
VB PRODUCTIONS	Représentation théâtrale	1	1	P		250
LA COOPERL ANNULATION	- Forum	1	1	P		
CREDIT AGRICOLE DE CHATEAUGIRON	DE AG + repas	1	1	P		150
1619 EVENTS	Spectacle	1	1	P		390
ACADEMIE DE RENNES	Concours	3	1	P		990
LA RIMANDELLE	Concert de la St Patrick	1	1		G	370
LA RIMANDELLE	Répétitions	1			G	
LA RIMANDELLE	Répétitions + Représentation théâtrale	1			G	85
LA RIMANDELLE	Représentation théâtrale	1			G	110
ECOLE PAUL LE FLEM	Concert	1	1		G	92
COLLEGE SEGALEN	Représentation théâtrale	1	1		G	285
SOCIETE SAUR	Colloque + cocktail	1	1	P		280

UTILISATEURS	NATURE DE LA MANIFESTATIONS	NBRE DE JOURS	NBRE EVENEMENTS	PAYANT	GRATUIT	NBRE DE PERS.
Avril						
ACADEMIE DE RENNES	Concours	4	1	P		1098
CASTEL COUNTRY DANCERS	Bal country	1	1		G	200
USC BASKET	Loto	1	1		G	370
ACADEMIE DE RENNES	Concours	2	1	P		210
MAIRIE DE CHATEAUGIRON	Spectacle jeune public	1	1		G	90
CLUB DE L'AMITIE	Repas	1	1		G	160
MINISTERE DE LA DEFENSE	Concours	1	1	P		89
Mai						
ASSOCIATION GRYMDA	Répétitions et Gala de danse de Rennes	2	1	P		410
ECOLE PAUL LE FLEM	Concert	1	1		G	230
COLLEGE STE CROIX	Répétitions Ateliers de théâtre	1	1		G	15
Juin						
ASSOCIATION LES PITCHOUNS	Spectacle	1	1		G	110
ASSOCIATION TEHANI	Gala de danse	1	1	P		190
MINISTERE DE LA DEFENSE	Concours	1	1	P		97
PRECOM	Séminaire	1	1	P		230
Juillet						
CCPC - OFFICE DE TOURISME	Spectacle de danse	1	1		G	150
Octobre						
ANIM'CASTEL	Concert de chorales	1	1		G	210
SOCIETE MERIAL - ANNULATION	Symposium + cocktail	1	1	P		
ASSOCIATION CIRIS	Conférence	1	1	P		210
CCPC	Spectacle pour les pers. âgées	1	1		G	
CCPC	Spectacle pour les pers. âgées	1		P		827
SOCIETE DACQUIN	Réunion + cocktail	1	1	P		100

UTILISATEURS	NATURE DE LA MANIFESTATIONS	NBRE DE JOURS	NBRE EVENEMENTS	PAYANT	GRATUIT	NBRE DE PERS.
ASSOCIATION PUSZYKOWO	Concert de chorale	1	1		G	550
CCPC	Réunion publique	1	1		G	90
Novembre						
ASSOCIATION DES PECHEURS	Loto	1	1		G	550
EGLISE JESUS CHRIST- ANNULE	Rencontres	1	1	P		
CLUB DE L'AMITIE	Concours de belote	1	1		G	150
LA POSTE (service colis)	Réunion et cocktail	2	1	P		260
LES FLAGRANTS DELIRES	Montage et représentation théâtrale	1	1		G	
LES FLAGRANTS DELIRES	Montage et représentation théâtrale	1			G	400
LES FLAGRANTS DELIRES	Représentation théâtrale	1		P		410
LES FLAGRANTS DELIRES	Représentation théâtrale	1		P		430
COLLEGE SEGALEN	Répétitions	1	1		G	270
Décembre						
LA POSTE (DAST)	Séminaire et cocktail	2	1	P		217
MAIRIE DE CHATEAUGIRON	Spectacle pour les centres de loisirs	1	1		G	143
ECOLE PAUL LE FLEM	Concert de Noël	1	1		G	390
CE CAPEB	Arbre de Noël	1	1	P		425
CE OUEST FRANCE	Arbre de Noël	1	1	P		180
MAIRIE DE CHATEAUGIRON	Spectacle jeune public	1	1		G	139
CE KEOLIS ARMOR	Repas et spectacle	1	1	P		320
GTV	Séminaire et cocktail	1	1	P		540
	57 évènements	85	57			17 715

- Hall : 3 événements, pour 3 jours dont 1 journée de location payante et 2 jours de mises à disposition gratuite.

UTILISATEURS	NATURE DE LA MANIFESTATIONS	NBRE DE JOURS	NBRE EVENEMENT	PAYANT	GRATUIT	NBRE DE PERS..
Avril						
SOCIETE COLAS	Départ en retraite	1	1	P		110
Mai						
ASSOCIATION BOULISTES	LES Buffet	1	1		G	85
Septembre						
CCPC	Réunion de préparation pour le Grand Soufflet	1	1		G	12
	3 évènements	3	3			207

- Hall + salle de réunion : 1 événement, pour 1 journée de location payante.

UTILISATEURS	NATURE DE LA MANIFESTATIONS	NBRE DE JOURS	NBRE EVENEMENT	PAYANT	GRATUIT	NBRE DE PERS..
Octobre						
TANGUY MATERIAUX	Réunion et cocktail	1	1	P		110
	1 Evènement	1	1			110

3. Les actions de communication

Le service communication de Citédia définit, en concertation avec l'équipe du Zéphyr, le plan de communication et les moyens à mettre en œuvre pour le réaliser.
Notre objectif est de promouvoir l'activité de spectacle et l'activité de location des espaces pour les événements d'entreprises.

3.1. Le site internet de Citédia : un important relais d'information



Dans le cadre d'un renouvellement de la communication de Citédia, un nouveau site internet a été mis en ligne en mai 2017. Ce site www.citedia.com, comporte toujours des pages dédiées au Zéphyr et directement accessibles via le nom de domaine www.salle-lezephyr.fr.

Le site propose une présentation de l'équipement, à destination du grand public, avec un agenda culturel et une rubrique à destination des professionnels avec les informations techniques.

- Statistiques de fréquentation :

S'agissant de pages intégrées au site de Citédia, nous disposons simplement des statistiques suivantes :

Les pages concernant Le Zéphyr ont été visitées plus de 5 500 fois (hors pages concernant les événements datés). Les visiteurs proviennent à 30% de Rennes.

3.2. La communication dédiée à la programmation des spectacles

Dans le but de développer l'image du Zéphyr, et de positionner la salle comme une salle de spectacles auprès du public, nous avons souhaité créer de nouveaux outils de communication dédiés uniquement au programme de spectacles.

- Création d'une affiche grand format (135*250 cm) annonçant les événements culturels de la saison à venir. Actualisable facilement (Nouvelle date, complet, annulation, ...), sa disposition sur la vitrine du hall d'accueil permet aux usagers et au public de bien identifier le Zéphyr comme un lieu d'accueil de spectacles (réalisation d'une première affiche en janvier, pour la fin de la saison 2016-2017, et réalisation d'une seconde, en septembre pour la saison 2017-2018).



- Dans le but de faire connaître la programmation auprès d'une large public local, nous avons créé une plaquette culturelle, pour la saison 2017-2018. Celle-ci a été imprimée en 10 000 exemplaires et diffusée dans un grand nombre de points de vente, lieux culturels et Offices de Tourisme, en Pays de Châteaugiron, à Rennes et Rennes Métropole et en Pays de Vitré.

En plus de ces deux nouveaux supports de communication, et de la rubrique Agenda du site internet, d'autres actions sont mises en œuvre :

3.2.1. Les relations presse

Nous informons régulièrement les médias locaux et relais de diffusion culturelle (presse, télévisions, radios, Offices de tourisme...) des spectacles se déroulant au Zéphyr.

Le développement d'un réseau de partenaires (Le Journal de Vitré, les radios locales, ...) ainsi que l'envoi de communiqués de presse participent à la présence des événements dans les rubriques culturelles de Ouest France et Nous Vous Ille par exemple. Les événements co-organisés par Citédia Services sont également publiés en ligne sur les sites tels que merville.com, Ouest France, Agenda Culturel 35, ...

3.2.2. La page Facebook « Le Zéphyr Châteaugiron »

Afin de proposer un espace de dialogue avec le public et de gérer notre e-réputation, nous avons investi le réseau social Facebook avec la création, en septembre 2016, d'une page consacrée à l'équipement.

En 2017, la page a doublé son nombre de fans pour atteindre 143 fans (66 fans en septembre 2016).

3.2.3. La promotion spécifique des spectacles co-organisés par Citédia Services

En 2017, 3 événements ont été co-organisés : le concert de Thomas Fersen, le one-man-show de Michel Drucker et le concert de Nicolas Peyrac.

Pour chacun de ces événements nous avons réalisé :

- Des affiches et flyers, distribués dans les commerces et lieux culturels de la Communauté de Communes de Châteaugiron, de Rennes, ainsi que de la métropole Sud et Est (sauf pour Michel Drucker, affichant rapidement complet, grâce à la notoriété de l'artiste et la qualité du spectacle)
- Des e-mailing, envoyés auprès de listes de diffusion ciblées
- Des communiqués de presse, transmis aux médias locaux (presse, radio et télévision)



Nous avons également mis en place des partenariats avec les médias locaux pour faire gagner des invitations.

Enfin, la Commune et l'Office de Tourisme du Pays de Châteaugiron sont des relais d'information sur le territoire avec le programme culturel, les lettres d'informations municipales et le panneau d'affichage lumineux.

3.3. La communication dédiée à l'activité de location de salle pour les événements professionnels.

- **La présentation de l'équipement sur www.citedia.com**
Le nouveau site internet de Citédia propose un espace dédié à l'activité de location de salles et présente ainsi les différents équipements confiés en gestion dont le Zéphyr. Une page permet de mettre en avant les informations techniques, des photos et la géolocalisation de la salle, et les contacts sont clairement identifiés pour les demandes de devis ou les renseignements.
- **Le référencement sur les annuaires professionnels :**
Nous veillons à référencer le Zéphyr sur les annuaires professionnels en ligne et le site Internet de Haute Bretagne Evènements, dont Citédia Services est adhérent.

- **Le salon Meet Pro Bretagne :**

Le salon Meet Pro Bretagne est l'évènement dédié au tourisme d'affaire et à l'événementiel en Bretagne. Citédia Services y participe et dispose d'un stand afin de présenter l'ensemble des lieux dont nous assurons la gestion. Cette année, le salon s'est déroulé le 21 novembre 2017 au Palais des congrès de Lorient.

- **Les « Pages Jaunes » en ligne**

Citédia achète un espace payant sur les Pages Jaunes en ligne afin de promouvoir ses activités. Ainsi, les salles pilotées par Citédia Services sont référencées dans les rubriques « Location de salles » et « Salles de concerts et de spectacles ».

4. Compte-rendu financier

4.1. Le compte de résultat

€	BILAN 2013	BILAN 2014	BILAN 2015	BILAN 2016	DSP 2017	BILAN 2017
DEPENSES	271 965,29	279 585,78	292 604,52	277 812.24	317 900	296 637,69
RECETTES	79 794,28	83 692,65	95 042,19	112 421.12	113 400	126 759,07
RESULTAT	-192 171,01	-195 893,13	-197 562,33	-165 391.12	-204 500	-169 878.62
Participation Collectivité	190 180,00	193 690,00	197 562,33	165 391.12	204 500	169 878.62

4.2. Exploitation générale : détail des charges et produits

4.2.1. Les charges

Les dépenses qui s'élèvent en 2017 à **249 443.21 € HT** se décomposent comme suit :

- Les dépenses de **Fluides** s'élèvent au total à **15 248,89 € HT** contre 15 233.62 € HT en 2016 avec 10 729.45 € pour l'électricité (+0.49 %), 3 445.21 € pour le Gaz (+6.17 %) et 1 074.23. € pour l'Eau (-18.04%).
- Les postes **Fournitures d'entretien** (1 583.19 €), **Petit matériel et outillage** (9 116.27 €) et **Fournitures de bureau** (649.48 €) s'élèvent au total à **11 348.94 € HT** en légère augmentation par rapport à 2016 qui comptabilisait 10 965.61 € HT. Y figurent principalement l'achat de 100 housses d'accoudoirs, de 2 écrans 32' avec les supports d'écran, d'un Ipad air et de divers matériels informatiques.
- Le poste **Travaux exécutés par des Tiers** s'élève à **3 401.41 € HT** contre 3 332.31 € H.T en 2016. Ce poste est lié directement aux demandes des clients, faisant appel à des prestations extérieures, qui leur sont refacturées par Le Zéphyr.
- Le poste **Location de matériel** comptabilise un montant de **781.76 € HT** pour la location de 2 postes informatiques et la location du WIFI à partir du 01/09/2017.
- Le poste **Entretien réparation** d'un montant de **481.83 € HT** contre 2 872.74 € HT en 2016. Y figurent principalement une réparation sur la chambre froide pour 329 €, le changement de 2 batteries pour 131 € et du pressing pour 21.83 €
- Le poste **Contrats d'entretien** s'élève à **16 573.92 € HT** contre 19 029.08 € HT en 2016. La baisse de ce poste est due à la renégociation du contrat la Jourdanière pour les espaces verts.
- Le poste **Nettoyage** d'un montant de **20 413.53 € HT** contre 28 916.00 € HT en 2016, variant avec la fréquentation et partiellement refacturé aux utilisateurs. Ce contrat de prestation a également été renégocié.
- Les frais de **Publicité** s'élèvent à **1 540.95 € HT** et correspondent à la promotion de la salle avec une plaquette de saison et la prise de photos ainsi que la création d'affiches.

- La prime d'Assurance d'un montant de **2 564.45 € HT** contre 2 535.19 € HT en 2016
- Le poste Honoraires d'un montant de **1 291.42 € HT** contre 1 266.31 € HT en 2016 se compose principalement des vérifications annuelles obligatoires des installations électriques, de gaz, des appareils de levage et de désenfumage et la vérification des perches.
- Les Frais de déplacements d'un montant de **4 15.99 € HT** correspondent aux déplacements du personnel pour effectuer les achats nécessaires au fonctionnement de l'équipement (Poste, magasins d'outillage...) contre 484.09 € HT en 2016.
- Le poste Affranchissement-Téléphone d'un montant de **1 862.44 € HT** reste stable par rapport à l'exercice précédent (1 852.21 € HT) et se répartit en 1 746.45 € de frais de téléphone et 115.99 € de frais postaux.
- Le poste Impôts et Taxes d'un montant de **2 850.00 HT** correspond à une provision de la redevance d'ordures ménagères non facturée par le SMICTOM pour 2 800 € et l'adhésion d'un montant de 50 € à l'Office de Tourisme de Chateaugiron.
- La Rémunération de Citédia Services s'établit à **59 016.07 € HT** (contre 58 151.64 € en 2016) et se compose d'une partie fixe révisée de 37 059.20 € HT et d'une partie variable de 21 956.87 € HT calculée sur la base de 30% des recettes de location commerciales versées.
- Le poste Intérimaires d'un montant de **1 976.03 € HT** correspond à un renfort technique.
- Les frais de Personnel d'un montant **108 479.31 € HT** sont en hausse de 2.66% par rapport à 2016 (105 666.32 € HT).

Les principales variations sur ce poste en 2017 par rapport à 2016 sont les suivantes :

- Citédia Services sur l'exercice 2017 a renégocié le socle social commun aux trois nouvelles structures juridiques et a changé de convention collective au 01/01/2017 pour la CCN des prestations des services dans le domaine du secteur tertiaire.
- Aucune augmentation générale des salaires 2017 n'a eu lieu du fait de l'absence d'inflation.
- Il faut mentionner que la société Citédia a versé sur ses résultats propres à l'ensemble de ses salariés de l'intéressement.
- Dans les frais de personnel sont comptabilisées les tenues de travail pour un montant de 441.31 €. Aussi, la refacturation des frais pédagogiques pour 490 € a été comptabilisée en diminution de ce poste.

CHARGES DE PERSONNEL	MASSE SALARIALE Brut Chargé	TEMPS DE PRESENCE
▪ Assistante Salles 1	44 088 €	97.26 %
▪ Technicien de site 1	47 306 €	98.81 %
▪ Assistante Salles 2	464 €	0.85%
▪ Technicien de site 2	16 313 €	41.70 %
▪ Technicien de site 3	165€	0.45 %
▪ Assistante Salles 3	192 €	0.39 %

- Les frais de **Formation** du personnel (Octime manager, recyclage habilitation électrique et recyclage SSIAP1). Une grande partie est prise en charge par les organismes gestionnaires et un solde reste à notre charge pour un montant de **903.42 €**.

4.2.2. Les produits

Les recettes, qui s'élèvent à **95 242.92 € HT**, contre 101 742.39 € en 2016, diminuent de 6.39% et se décomposent comme suit :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
• Location aux Associations Castelgironnaises :.....	2 133.30 € HT	1 745.00 € HT
• Location aux Particuliers	-	-
• Location Autres :.....	4 443.33 € HT	3 862.49 € HT
• Prestations refacturées :.....	22 713.35 € HT	26 669.92 € HT
• Location au secteur Entreprises :.....	43 952.14 € HT	51 742.47 € HT
• Location aux associations non Castelgironnaises :	22 000.80 € HT	17 722.51 € HT

4.3. Spectacle : détail des charges et produits

4.3.1. Les charges

Dans cette partie, sont imputés les coûts directs induits par les spectacles organisés en lien avec la Mairie. Ils s'élèvent à **47 194.48 € HT** et se décomposent comme suit :

- Les coûts d'impression de la **Billetterie** d'un montant de **350.01 € HT**
- Les **Prestations effectuées par des Tiers** d'un montant de **4 427.58 € HT** correspondent à l'appui d'intervenants extérieurs pour répondre aux besoins techniques spécifiques des spectacles.
- La **Location de matériel** s'élève à **3 058.10 € HT** et concerne du matériel de sonorisation et d'éclairage pour les trois spectacles.
- Les frais de **Publicité** s'élèvent à **2 777.70 € HT** et correspondent à la promotion de ces mêmes spectacles.
- Le **Poste Mission Réception** d'un montant de **1 752.61 € HT** correspond au défraiement et à la restauration des artistes, tels que stipulés dans les contrats de cession.
- Les **Achats de spectacles** pour **19 950.00 € HT**, soit :
 - Fersen pour..... 8 000.00 € HT
 - Druker pour 8 500.00 € HT
 - Peyrac pour..... 3 450.00 € HT
- Les **Droits d'auteur** pour **3 510.60 € HT** correspondent aux sommes dues à la SACEM ou à la SACD.
- La **Rémunération de Citédia Services** pour **10 803.23 € HT** est composée d'une partie fixe à hauteur de 4 500.00 € et d'une partie variable à hauteur de 6 303.23 €, fonction du montant des recettes de billetterie.

4.3.2. Les produits

Les recettes des spectacles s'élèvent à **31 516.15 € H.T.** selon la décomposition ci-après. Le résultat final de la partie spectacles ressort ainsi en **déficit de 15 678.33 € H.T.** contre 10 671.06 € H.T. en 2016.

Billetterie des spectacles :

- Fersen..... 12 944.17 € HT
- Druker..... 14 491.66 € HT
- Peyrac..... 4 080.32 € HT

Résultat d'exploitation

Le résultat final fait ressortir un déficit de **169 878.62 € HT** pour un engagement financier de **204 500 € HT.**

4.4. Le bilan

	2017					
	BILAN 2016			DSP 2017		
	Exploitation	Spectacle	Total	Exploitation	Spectacle	Total
CHARGES						
Eau-Gaz-Electricité	15 234		15 234	17 000		17 000
Charges d'exploitation	65 495	10 536	76 031	64 650	33 600	98 250
Achats de boissons		170	170			
Achats de spectacles		8 020	8 020			
Fournitures d'entretien	2 067		2 067	1 500	22 800	22 800
Peint matériel et outillage	7 792		7 792	3 500		3 500
Entretien et réparation	2 873		2 873	5 500		5 500
Contrats d'entretien	19 029		19 029	20 200		20 200
Nettoyage	28 916		28 916	29 550		29 550
Travaux exécutés par des tiers	3 332	1 323	4 656	3 500	5 400	8 900
Location de matériel	1 486	1 023	2 509	900	5 400	6 300
Remise en état des dégats			-			
Personnel	107 560	132	107 692	104 600	6 000	110 600
Frais de personnel	105 666		105 666	102 500	6 000	108 500
Intérimaires	1 590	132	1 722	600		600
Formation	304		304	1 500		1 500
Frais administratifs	7 522	4 311	11 833	10 050	8 700	18 750
Fournitures de bureau	1 107		1 107	400		400
Fournitures Billetterie	248		248		600	600
Primes d'assurance	2 535		2 535	2 700		2 700
Honoraires	1 266		1 266	1 600	300	1 900
Communication	1 757	1 757	1 757	2 350	4 500	6 850
Documentation	277		277	300		300
Frais de déplacements	484	2 306	2 790	500	3 300	3 800
PTT Téléphone	1 852		1 852	2 200		2 200
Rémunération CITEDIA	58 152	5 175	63 326	56 000	10 700	66 700
Impôts et taxes	2 500	1 196	3 696	2 600	4 000	6 600
TOTAL CHARGES	256 462	21 350	277 812	254 900	63 000	317 900
TOTAL PRODUITS	101 742	10 679	112 421	82 400	31 000	113 400
RESULTAT NET	-154 720	-10 671	-165 391	-172 500	-32 000	-204 500
BILAN 2017						
				Exploitation	Spectacle	Total
				15 248,89	27 629,64	42 878,53
				52 351,91	193,96	52 545,87
				1 583,19	19 950,00	21 533,19
				9 116,27		9 116,27
				481,83		481,83
				16 573,92		16 573,92
				20 413,53		20 413,53
				3 401,41	4 427,58	7 828,99
				781,76	3 058,10	3 839,86
				0,00		0,00
				111 358,76	370,69	111 729,45
				108 479,31		108 479,31
				1 976,03	370,69	2 346,72
				903,42		903,42
				8 617,58	4 880,32	13 497,90
				649,48		649,48
				600	350,01	950,01
				2 564,45		2 564,45
				1 291,42		1 291,42
				1 540,95	2 777,70	4 318,65
				292,85		292,85
				415,99	1 752,61	2 168,60
				1 862,44		1 862,44
				59 016,07	10 803,23	69 819,30
				2 850,00	3 510,60	6 360,60
				249 443,21	47 194,48	296 637,69

5. Compte-rendu technique

5.1. Les fluides

	Eau	Gaz	Électricité				TOTAL	
			HPH	HCH	HPE	HCE		
Janvier	13,49	1 283,00	9 782	1 081			10 863	
Février	22,7	1 148,07	10 162	1 928			12 090	
Mars	21,5	432,86	5 497	1 150			6 647	
Avril	27,25	400,65	1 466	340	4 209	685	6 700	
Mai	20,23	314,74			4 365	1 169	5 534	
Juin	39,14	44,12			5 395	1 076	6 471	
Juillet	19,29	34,38			2 832	481	3 313	
Août	0	0			0	0	0	
Septembre	10,16	301,96			5 464	1 724	7 188	
Octobre	20,32	326,16			2 976	742	3 718	
Novembre	21,97	440,21	5 333	1 151	1 426	269	8 179	
Décembre	26,79	584,95	7 999	1 122			9 121	
Total en m³	242,84	5 311.10					Total en kw/h	79 824

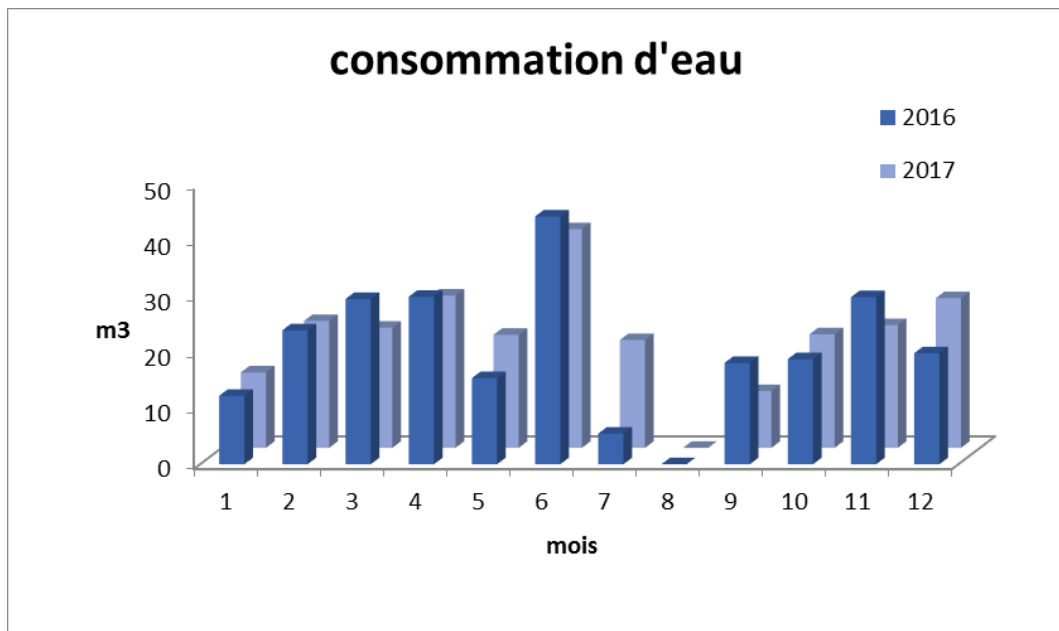
HPH : Heures Pleines Hiver

HCH : Heures Creuses Hiver

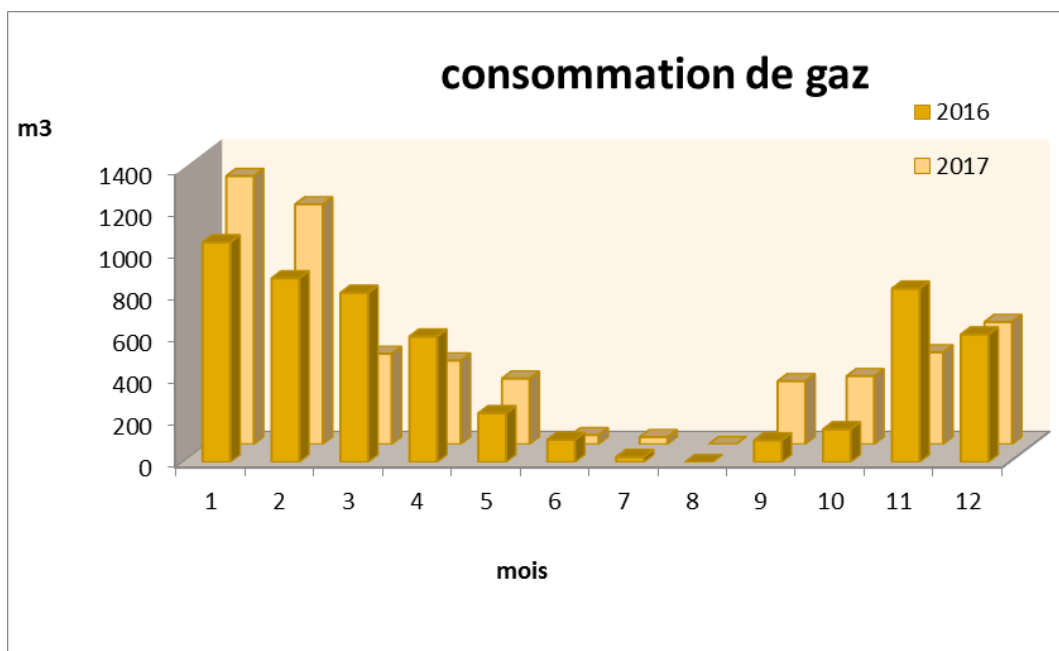
HPE : Heures Pleines Eté

HCE : Heures Creuses Eté

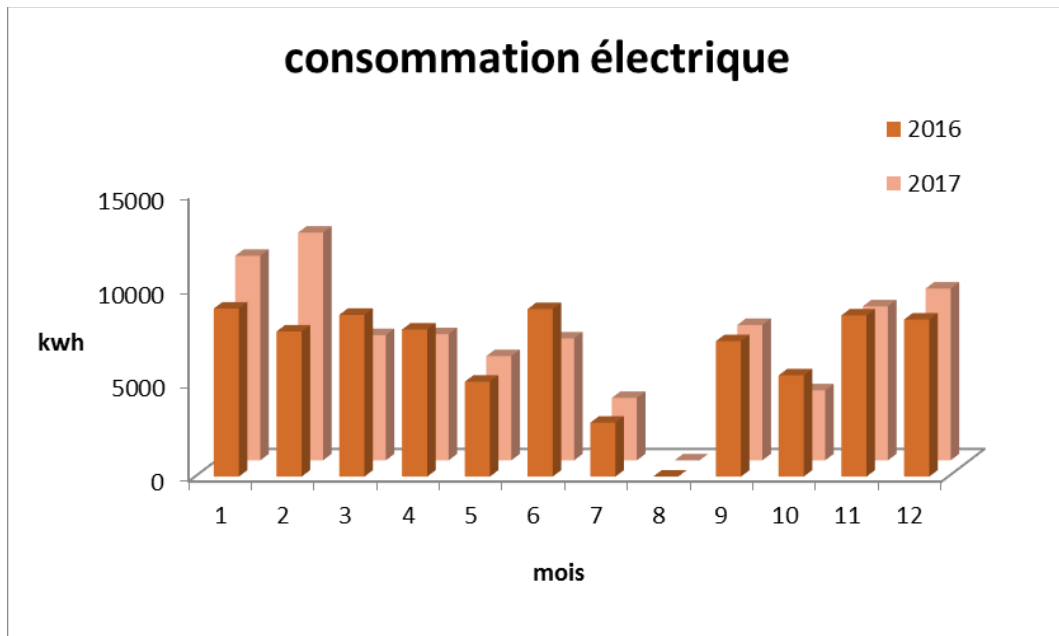
La consommation d'eau, en légère baisse en 2017, s'explique par une légère baisse de la fréquentation en 2017 (-5%). Il est à noter un pic de consommation en Juillet, lié aux opérations de nettoyage de la façade extérieure et des brises soleil.



La consommation en gaz est en baisse par rapport à 2016, l'année 2017 ayant été marquée par des températures supérieures aux valeurs saisonnières.



La consommation électrique en 2017 est en légère hausse par rapport à 2016. La consommation électrique est proportionnelle au nombre d'événements organisés. Les pics enregistrés en Janvier, Février s'expliquent par la typologie des événements accueillis dont la scénographie est plus consommatrice en énergie : les spectacles ou des événements comme les Oscars d'Ille et Vilaine.



5.2. Les contrats de maintenance

Sociétés	N° Contrat Date de départ	Objet	Périodicité	Montant Annuel H. T.	Nbre Fact.	HT 2017 Montant/factures
SOGEX	01/07/2005	- Entretien , maintenance des installations de génie climatique	- 1 an renouvelable par tacite reconduction pr périodes de même durée - Préavis 3 mois LRAAR 31/03/N	1 800,00	1	2 386,94 € 2 386,94 €
HYGIENE ENVIRONNEMENT	N°SR05/AVR05	- Dégraissage des réseaux de ventilation de cuisine (1 intervention par an)	- 1 an renouvelable pour même durée - Préavis 3 mois LRAAR	dégraissage cuisine et plonges : 370 € HT Nett-surfaces et mat.: 430 € HT	1	983,74 € 983,74 €
LABEL TABLE <i>visite non obligatoire uniquement à la demande</i>	N°06/35/015 09/11/2005	- Maintenance matériels de cuisine <i>attente d'1 nouveau contrat pour 2009 : réduction du nombre de visites annuelles</i>	- 1 an	redevance annuelle : 1 267,50 (pour 3 visites)	1	€
R2S	01/07/2005	- Vérification annuelle du matériel de lutte contre l'incendie (2 visites par an)	- 1 an renouvelable par tacite reconduction pour même durée - Préavis 3 mois LRAAR 31/03/N	2 échéances: Mars : 363 € HT Sept. : 960,90€ HT soit : 1323,90 € / an	2	739,24 € 739,24 €
JOURDANIERE NATURE	01/05/2008	- Entretien des espaces verts	- 1 an - reconduit par tacite reconduction par période d'un an. Préavis 1 mois LRAAR	6633,33 € HT	4	2 375,00 € 2 375,00 € 2 375,00 € 2 375,00 € 9 500,00 €
ISS HYGIENE SERVICES	03/10/2008	- Pompage des bacs à graisse	- 1 an, renouvelable par tacite reconduction pour 1 période d'un an - Préavis 3 mois LRAAR	153,50 €	1	201,87 € 201,87 €
SAMIA DEVIANNE	19/05/2016	- Entretien de la tribune télescopique	- 3 ans, renouvelable annuellement par tacite reconduction - Préavis 3 mois LRAAR 30/09/2018	1 880,77 €	1	1 855,13 € 1 855,13 €
CITEDIA SECURITE	01/01/2013	- Rémunération télé-surveillance		850,00		- 850,00 € 853,40 € 903,60 € 907,00 €
Total 2017						16 573,92 €

5.3. Les contrats d'entretien

Les entreprises et organismes intervenants au zéphyr pour assurer les opérations de maintenance et d'entretien sont :

- **STE SOGEX**
Chauffage, traitement d'air et production d'eau chaude.
- **R2S (RENNES SECURITE SERVICE)**
Contrôle des éléments de sécurité incendie : SSI, moyens de secours, désenfumage, éclairage de sécurité
- **DEKRA** (organisme de contrôle agréé)
Vérification des installations électriques, de gaz, incendie, appareils de levage : nacelle et perches mobiles de l'espace scénique.
- **ALTRAD**
Entretien de la tribune télescopique (gradin)
- **ISS**
Pompage et nettoyage du bac à graisse de l'espace traiteur.
- **LABEL TABLE Hervy**
Entretien des appareils de cuisson.
- **HYGIENE ENVIRONNEMENT**
Dégraissage des réseaux de ventilation de l'espace traiteur.

	Entreprise	Date de la dernière visite	Périodicité
Système de sécurité incendie	R2S	08/11/17	A
Vérification périodique SSI	DEKRA	05/05/15	TR/OA
Moyens de secours	R2S	27/06/17	A
Désenfumage	R2S	27/06/17	A
Eclairage de sécurité	R2S	27/06/17	S
Vérification périodique installations électriques	DEKRA	13/02/18	A/OA
Installation de chauffage(chaudière gaz)	SOGEX	12/07/17	T
vérification périodique installations gaz	DEKRA	13/02/18	A/OA
Ventilation / Climatisation	SOGEX	29/08/17	T
Conduits de fumée / ramonage	SOGEX	12/07/17	A
Dégraissage du réseau ventilation cuisine	Hygiènes environnement	22/09/17	A
Réseau EU / séparateur dégraisseur	ISS	22/10/17	A
vérification périodique nacelle	DEKRA	08/12/17	S/OA
vérification périodique perches mobiles	DEKRA	27/01/17	A
vérification périodique du gradin	ALTRAD	19/10/2017	A
Entretien espaces verts	Jourdanrière nature	réparties sur l'année	

TR : Triennale
 A : Annuelle
 S : Semestrielle
 M : Mensuelle
 OA : Organisme Agréé.

5.4. Travaux et investissements réalisés en 2017

5.4.1. Travaux réalisés par la Mairie

- Mise en place d'un dispositif d'accès wifi par la Société Comminter. Une connexion sécurisée gratuite est accessible pour les clients, jusqu'à 250 utilisateurs simultanés en accès direct via le portail IciWifi du Zéphyr.
- Installation de linéaire d'étagères dans le local permettant d'assurer le rangement du matériel scénique.
- Installation d'une prise de courant en 32 A triphasée dans le hall pour augmenter la puissance électrique disponible.
- Pour permettre l'occultation totale de la lumière de la salle de réunion, indispensable pour la vidéo projection, un système de rideau occultant a été installé par la Société Store 35.
- La peinture des montants métallique des brises soleil coté sud-ouest du bâtiment a été réalisée par l'équipe du service technique de la mairie.
- Nettoyage des façades et de la terrasse sud-ouest de la salle effectué par le service technique.

5.4.2. Travaux réalisés par Citédia

- Mise en place de supports pour permettre l'accrochage de la grande affiche réalisée pour présenter la programmation culturelle du Zéphyr.
- Rafranchissement de la peinture des panneaux blanc d'exposition du hall.
- Nettoyage par injection/extraction de l'ensemble des sièges et moquettes du gradin et des chaises.
- Réfection de la scène : comblement des trous avec de la résine puis lessivage et impression d'une couche de peinture mâte. Travaux réalisés par le régisseur de la salle et un employé du service technique de la mairie.
- Entretien annuel du parquet de la salle par l'application de deux couches d'huile en surface. (450m²). Travaux réalisés par le technicien de la salle et un employé du service technique de la mairie

5.4.3. Achats réalisés par Citédia

- Achat de 4 DI BSS, boîtier de direct actif, permettant d'obtenir une liaison "line" de qualité lors de nos prestations. Il permet de restituer un signal symétrique et d'éviter tout parasite électro-magnétique.
- Achat d'1 DI Stéréo Il permet de relier un instrument à une carte son ou à table de mixage. Le boîtier DI est utilisé pour adapter le signal de la sortie d'un instrument pour qu'il soit le plus compatible possible avec l'entrée de la table ou de la carte son. Il permet d'obtenir un son de très bonne qualité.
- Achat de 2 Ecrans de retour vidéo, permettent à un orateur de rester face au public et de visionner et de commenter l'image projetée sur l'écran de scène situé derrière lui.
- Achat de 4 tabourets de bar pour la scène.
- Achat d'1 Table haute pour la scène.

- Achat de 100 housses d'accoudoirs complet pour le gradin.
- Achat d'une perceuse/visseuse sans fil.

5.5. Interventions et dépannages réalisés en 2017

- Citédia Sécurité a réalisé 13 interventions sur site suite au déclenchement de l'alarme intrusion au cours de l'année 2017.
- Société SOGEX : entretien annuel effectué avec réception des attestations d'étanchéité des circuits froids.
- Société SIA : remise en état des châssis de désenfumage du hall.
- Société HATTAIS : changement de 2 batteries 12v au niveau de la centrale intrusion et de son alimentation déportée dans le dégagement.
- Société ALTRAD : intervention d'1 journée pour assurer le contrôle et l'entretien annuel de la tribune télescopique.
- Société DEMEX : remplacement de la vitre sur la porte d'entrée des artistes à la suite d'un bris de glace remboursé par l'assurance.
- Société LABEL TABLE : remplacement du moteur ventilateur de la chambre froide.
- RENNES BATTERIES : remplacement de la batterie de la nacelle.

5.6. Préconisations

- La signalétique à l'intérieur du bâtiment est à repenser, afin de mieux identifier l'entrée de la salle de spectacle, l'accès aux sanitaires.... Un devis a été réalisé par l'entreprise Sigma system. Dossier toujours en cours d'étude par le service communication de la Mairie.
- Le marquage au sol du parking est à refaire entièrement. Le défaut de marquage réduit la capacité du parking qui est déjà insuffisant lors de certains évènements. Un marquage par point peut être envisagé pour remplacer le marquage continu plus onéreux.
- Afin d'optimiser sa surface, de le rendre plus esthétique et fonctionnel, un réaménagement du vestiaire devra être envisagé.
- La borne d'accueil actuelle est très imposante et n'est pas adaptée à certains formats d'évènements. Il convient d'envisager son remplacement ou une transformation pour la rendre plus fonctionnelle.
- Envisager l'achat de nouveaux projecteurs scéniques à leds pour renforcer le parc lumière et réduire la consommation et les consommables électriques.
- Une étude scénique pour améliorer la structure métallique entre le cadre de scène et la perche de face est à envisager pour permettre l'installation de points d'accroches supplémentaires au niveau du proscénium. L'objectif étant de faciliter le montage technique des systèmes son et d'éclairage. De même pour améliorer la performance scénique et gagner en temps de montage, l'installation d'une 4^{ème} perche mobile motorisée serait pertinente.

- Envisager le remplacement de la nacelle actuelle par une nacelle de type 3A, plus adaptée à une salle multifonctions. Cette catégorie de nacelle motorisée est plus maniable et permet de gagner un temps considérable lors des montages d'événements.
- Les différentes réparations réalisées sur la chaudière au cours des 2 dernières années et le budget de réparation correspondant, nous contraignent à envisager son remplacement à court terme. Il conviendra d'analyser la pertinence d'une nouvelle réparation lors de la prochaine panne.
- Une étude pour rendre accessible la scène aux personnes à mobilité réduite depuis l'intérieur de la salle pourrait être envisagée (ex : rampe d'accès mobile). De même il convient d'installer des rampes d'escalier fixées au mur pour faciliter la montée et la descente de l'escalier de scène.
- Une étude pour le remplacement des luminaires de la salle par des luminaires à leds a été chiffrée par la Société EPSILON à Pacé. Il conviendra de s'interroger sur la pertinence de conserver le système actuel dont le convertisseur DSI ne fonctionne plus que sur deux bus de sortie au lieu de quatre.



Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 juin 2018

N° 2018/06/18/08

Nombre de conseillers en exercice : 57
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 48

Date de convocation :
8 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le dix-huit juin à vingt heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BELINE, maire de Châteaugiron.

Présents :	M. Jean-Claude BELINE	M. Joseph MENARD	M. Jean-Pierre PETERMANN
Mme Marielle DEPORT	M. Yves RENAULT	M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Vincent CROCCQ
Mme Magalie DOUARCHE-SALAÜN	M. Philippe LANGLOIS	Mme Laëtitia MIRALLES	Mme Véronique BOUCHET-CLÉMENT
M. Thierry SCHUFFENECKER	Mme Isabelle PLANTIN	Mme Françoise GATEL	Mme Marie-Odile BOIVIN
Mme Sophie BRÉAL	Mme Danièle BOTTE	M. Thierry PANNETIER	Mme Morgane VIDAL
Mme Claudine DESMET	Mme Virginie LEFFRAY	M. Christophe BUDOR	Mme Stéphanie BANCHAREL
M. Hervé DIOT	Mme Laurence VILLENAVE	M. Bertrand TANGUILLE	M. René LOIZANCE
M. Georges GUYARD	Mme Chantal LOUIS	Mme Marie AGEZ	M. Jean-Claude MADIOT
Mme Marie-Françoise ROGER	Mme Sandrine PERRIER	M. Pascal GUISSSET	Mme Nathalie GIDON
Mme Evelyne JAOUANNET	M. Vincent BOUTEMY		

Absents :	Mme Catherine TAUPIN absente qui donne pouvoir à M. Joseph MÉNARD
M. Denis GATEL absent qui donne pouvoir à M. Jean-Claude MADIOT	Mme Laurence LOURDAIS-ROCU absente sans pouvoir
M. Daniel MARCHAND absent sans pouvoir	M. Christian BERNARD absent sans pouvoir
M. Christian NIEL absent qui donne pouvoir à Mme Marie-Françoise ROGER	M. Dominique DURAND absent sans pouvoir
M. Dominique PELHATE absent qui donne pouvoir à M. Jean-Claude LEPRETRE	M. Olivier MARAIS absent qui donne pouvoir à Mme Stéphanie BANCHAREL
M. Bruno VETTER absent sans pouvoir	Mme Séverine MAYEUX absente sans pouvoir
M. Jean-Marc ERNAULT absent qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre PETERMANN	M. Michel RENAUDIN absent qui donne pouvoir à M. Bertrand TANGUILLE
M. Jean-François PROVOST absent sans pouvoir	M. Erwan PITOIS absent qui donne pouvoir à Mme Marielle DEPORT
M. Alban MARTIN absent qui donne pouvoir à M. Philippe LANGLOIS	Mme Marion BELLARD absente sans pouvoir
Mme Chrystelle HERNANDEZ absente qui donne pouvoir à M. Yves RENAULT	M. Dominique KACZMAREK absent qui donne pouvoir à Mme Evelyne JAOUANNET
Mme Carine KUROWSKA absente sans pouvoir	

Secrétaire de séance désigné : Monsieur Philippe LANGLOIS

Objet : Services périscolaires – Projet Educatif de Territoire (PEDT) 2018-2021

Rapporteur : Monsieur Philippe LANGLOIS

Le 30 avril 2015, le conseil municipal a approuvé l'adoption du projet éducatif de territoire (PEDT) 2015-2018.

Les objectifs de ce PEDT étaient les suivants :

- Harmoniser le temps de vie de l'enfant et le temps de vie de l'écolier
- Favoriser l'épanouissement personnel et collectif de l'enfant
- Développer l'autonomie de l'enfant dans un cadre éducatif rassurant
- Enrichir et diversifier les temps de loisirs éducatifs de l'enfant.

Ce PEDT a été mis en œuvre pour une période de 3 ans, à partir de la rentrée scolaire 2015-2016 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires à Châteaugiron.

Vu le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques, la collectivité a émis une demande de

dérogation scolaire en accord avec les conseils d'école maternelle et élémentaire de l'enquête réalisée auprès des familles.

En mars 2018, le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) a validé la demande de dérogation scolaire émise par la collectivité, permettant ainsi un passage à la semaine de 4 jours dès la rentrée prochaine au sein des écoles publiques.

Malgré la cessation des temps d'activités périscolaires à la rentrée scolaire prochaine, la collectivité et les acteurs éducatifs ont émis le souhait de poursuivre le travail collaboratif développé dans le cadre du précédent PEDT, tout en l'élargissant au périmètre de la commune nouvelle.

Vu le décret n°2016-1051 du 1^{er} aout 2016 relatif au projet éducatif territorial et à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaires dans ce cadre, le renouvellement du PEDT permet également le maintien des déclarations en accueils de loisirs des sites périscolaires, assurant la continuité du travail effectué jusqu'alors et la qualité du service rendu.

En février 2018, un nouveau comité de pilotage a été créé et regroupe :

- Monsieur le Maire
- les adjoints enfance-jeunesse et vie scolaire des communes historiques.
- les écoles publiques (maternelle et élémentaire)
- l'école Saint Pascal de Ossé
- l'école Saint Jean-Baptiste de Saint-Aubin-du-Pavaiil
- les services périscolaires et extrascolaires de la collectivité
- l'association CSF de Ossé

A la suite de cette 1^{ère} rencontre, un diagnostic a été réalisé par les acteurs éducatifs du territoire, permettant la création de 3 groupes de travail. Ces groupes de travail avaient pour objectif de définir la nomenclature du projet : intentions, objectifs, actions à mettre en place.

Les axes du PEDT 2018-2021 proposés sont les suivants :

- **Axe 1 : L'enfant, citoyen de demain**

- 1. Objectifs généraux :**

- L'enfant : acteur du vivre ensemble

- L'enfant : éco citoyen

- 2. Objectifs opérationnels**

- Permettre à l'enfant d'être médiateur auprès de ses pairs

- Permettre à l'enfant de développer l'altruisme

- Permettre à l'enfant et à l'équipe éducative d'économiser et préserver les ressources naturelles

- Permettre à l'enfant de toucher, expérimenter et découvrir la nature

- Permettre à l'enfant de gérer et valoriser les déchets

- **Axe 2 : Parents, animateurs et enseignants : pilier de l'éducation**

- 1. Objectifs généraux :**

- Créer du lien entre les différents acteurs

- Assurer une cohérence éducative pour les enfants

- 2. Objectifs opérationnels**

- Permettre aux différents acteurs de mieux se connaître

- Permettre aux différents acteurs de renforcer leurs liens

- Permettre aux enfants de se repérer entre les différents temps avec les différents acteurs

- Permettre aux parents de prendre place dans la triangulaire de l'éducation

- Permettre aux enfants d'avoir un socle commun entre les différents temps

Vu le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'obligation scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques,

Vu le décret n°2016-1051 du 1^{er} août 2016 relatif au projet éducatif territorial et à l'encadrement des enfants scolarisés bénéficiant d'activités périscolaires dans ce cadre

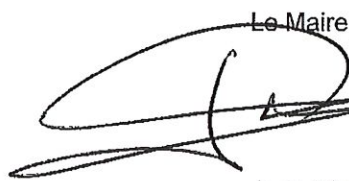
Vu l'article L. 551-13 du code de l'éducation

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal:

- approuve le Projet Educatif de Territoire (PEDT) de la commune nouvelle de Châteaugiron, pour la période 2018-2021,
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Pour Copie Conforme,

Le Maire,



Jean-Claude BELINE

Certifié exécutoire par le maire,
compte-tenu de la réception en préfecture
le.....21 JUILLET 2018.....
et de l'affichage ou la publication

Le Maire,



Envoyé en préfecture le 21/06/2018

Reçu en préfecture le 21/06/2018

Affiché le

ID : 035-200064483-20180618-2018_06_18_08-DE



Projet Educatif de Territoire 2018-2021



CHATEAUGIRON
COMMUNE NOUVELLE DE CHATEAUDIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

PEDT 2018-2021





Sommaire

	Préambule	p3
	Ses instances.....	p5
	I- Les référents du projet	
	II- Le comité de pilotage	
	III- Les groupes de suivi	
	IV- Le PEDT et les projets de structure	
	Son territoire.....	p9
	I- Chateaugiron : commune nouvelle	
	II- Chateaugiron : Une ville culturelle intense	
	III- Chateaugiron : Une ville sportive	
	Etat des lieux de l'offre éducative existante.....	p14
	I- Les établissements d'éducation	
	II- Les services périscolaires et extrascolaires	
	III- Le temps scolaire et périscolaire	
	Bilan des PEDT 2015-2018.....	p26
	I- Les PEDT 2015-2018 des communes historiques	
	II- Evaluation des PEDT	
	Des idées au projet.....	p29
	I- La procédure de réécriture	
	II- Les valeurs communes aux partenaires	
	III- La continuité éducative et l'éducation partagée	
	Le Projet 2018-2021	p32
	I- Axe 1 : l'enfant, citoyen de demain	
	II- Axe 2 : Parents, animateurs et enseignants : piliers de l'éducation	
	Conclusion.....	p46





Préambule

La convention des Projets Educatifs De Territoires 2015/2018 des communes historiques de Chateaugiron, Ossé et Saint-Aubin-du-Pavail arrive à terme à la rentrée scolaire 2018-2019.

Après le retour à la semaine de 4 jours à l'école privée Sainte-Croix de Châteaugiron historique, les écoles privées de Saint-Aubin-Du-Pavail et de Ossé feront de même dès la rentrée scolaire 2018-2019.

En mars 2018, la mairie a obtenu pour les écoles publiques Le Centaure et La Pince Guerrière une demande de dérogation aux rythmes scolaires, pour une durée de trois ans, permettant ainsi un passage à la semaine de 4 jours, et une fin des Temps d'Activités Périscolaires, la fatigue des enfants étant principalement évoquée.

Dans ce contexte, les acteurs éducatifs du périmètre de la commune nouvelle ont souhaité renouveler l'écriture d'un Projet Educatif De Territoire pour une durée de trois ans.

Echanger, partager, expérimenter, découvrir, améliorer les pratiques, poursuivre le travail de coopération, développer la continuité éducative et l'éducation partagée sont autant d'éléments qui ont conduit les acteurs éducatifs à se rassembler autour de ce projet, désormais à l'échelle de la commune nouvelle.

Enseignants, directeurs de structure périscolaire-extrascolaire, directrice d'école maternelle- élémentaire-mixte, directeur de service, élus ont décidé de travailler conjointement pour apporter des éléments de réponse à des carences sur le territoire, ou tout simplement à une amélioration du cadre de vie des enfants.

Mais le PEDT, c'est quoi ?

Le projet éducatif de territoire est un outil de collaboration locale qui peut rassembler l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation.

Son objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir une continuité éducative. Il doit permettre d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec lui.

C'est un instrument souple et adaptable à toutes les réalités locales.





Ses instances

I- Les référents du projet

En tant qu'organisatrice, la mairie de Châteaugiron dispose des compétences et des responsabilités pour mettre en place le PEDT.

Ci-dessous, les coordonnées des référents du PEDT :

Collectivité territoriale porteur du projet : Châteaugiron (Mairie)

Adresse : Hôtel de ville-Boulevard Pierre et Julien GOURDEL

35410 Châteaugiron

Téléphone : 02 99 37 41 69

Adresse électronique : mairie@ville-chateaugiron.fr

Nom de l' élu référent : M. LANGLOIS Philippe

Fonction : Adjoint Affaires Scolaires

Adresse électronique : mairie@ville-chateaugiron.fr

Nom du référent technique : M. JEGOU Etienne

Fonction : Responsable service périscolaire

Adresse électronique : direction.périscolaire@ville-chateaugiron.fr (à partir de septembre 2018 adresse actuelle service.population@ville-chateaugiron.fr).

II- Le comité de pilotage

Les membres du comité de pilotage sont les acteurs éducatifs locaux intervenant sur le périmètre de la commune nouvelle, dans, autour et avec l'école. L'adhésion de ces acteurs est libre et démontre un réel enjeu éducatif sur le territoire, l'importance de la continuité éducative et les atouts d'une éducation partagée.

Le comité de pilotage met en lumière une équipe pluridisciplinaire, ayant des échanges différents avec l'enfant mais dont les finalités sont partagées.

Ce panel de compétences met en avant le proverbe africain :

« Il faut tout un village pour élever un enfant »

Sa nomenclature est la suivante :

Le comité de pilotage se réunit au minimum une fois par an afin d'évaluer le PEDT, apporter des rajustements et confirmer les priorités.

<h1>Dans</h1>	<p>Les écoles publiques</p> <p>-<u>Ecole maternelle Le Centaure</u> Rue du Centaure Réfèrent : Madame FERREC-Directrice de l'école Téléphone : 02 99 37 83 64 Adresse électronique : ecole.0352016b@ac-rennes.fr</p> <p>-<u>Ecole élémentaire La Pince Guerrière</u> Rue Jules Ferry Réfèrent : Madame BAUDUIN-Directrice de l'école Téléphone : 02 99 37 45 64 Adresse électronique : ecole.0350184k@ac-rennes.fr</p> <p>Les écoles privées</p> <p>-<u>Ecole privée St Pascal</u> 3 rue de l'étang Réfèrent : Madame BOUDARD-Directrice de l'école Téléphone : 02 99 37 69 90 Adresse électronique : eco35.st-pascal.osse@ecbretagne.org</p> <p>-<u>Ecole privée St Baptiste</u> 2 route de Tayee Réfèrent : Madame VEILLAUD-Directrice de l'école Téléphone : 02 99 37 49 32 Adresse électronique : eco35.st-j-baptiste.st-aubin-du-pavail@enseignement-catholique.bzh</p>
---------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<h1>Autour</h1>	<p>Les services périscolaires et extrascolaires municipaux</p> <p>- <u>Service périscolaire/extrascolaire Le Centaure</u> Rue du Centaure Réfèrent : Madame LOMBA-Directrice de site Téléphone : 06 75 09 24 90 Adresse électronique : lana.lomba@ville-chateaugiron.fr</p> <p>- <u>Service périscolaire La Pince Guerrière</u> Rue Jules Ferry Réfèrent : Monsieur TANGUILLE-Directeur de site Téléphone : 02 99 37 55 24 Adresse électronique : periscolairelpg@ville-chateaugiron.fr</p>
-----------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Autour

- Service extrascolaire Croc'loisirs

16 avenue de la Perdriots

Référent : Monsieur TANGUILLE-Directeur accueil de loisirs

Téléphone : 02 99 37 55 24

Adresse électronique : alsh.crocloisirs@ville-chateaugiron.fr

- Service périscolaire-vie scolaire

Référent : Monsieur JEGOU-Responsable service périscolaire

Téléphone : 02 99 37 76 43

Adresse électronique : service.population@ville-chateaugiron.fr

- Service enfance-jeunesse

Référent : Madame TIREAU-Responsable service enfance-jeunesse

Téléphone : 02 99 37 08 27

Adresse électronique : marion.tireau@ville-chateaugiron.fr

📌 **Les services périscolaires et extrascolaires associatifs**

- CSF OSSE : Service périscolaire-extrascolaire OSSE

Référent : Madame LE PICARD- Présidente de l'association

Référent : Madame DOURDAIN-Directrice pôle enfance-jeunesse

Téléphone : 02 99 37 73 89

Adresse électronique : csfosse.anim@gmail.com

Avec

📌 **La collectivité**

- Les élus

Maire de Chateaugiron : Monsieur BELINE

Adjoint Affaires scolaires Chateaugiron: Monsieur LANGLOIS

Adjoint Enfance-Jeunesse Chateaugiron: Madame BOUCHET

Adjoint Affaires scolaires-enfance-jeunesse OSSE : Monsieur GATEL

Adjoint Affaires scolaires-enfance-jeunesse Saint-Aubin-du-Pavail :

Madame MIRALLES

📌 **L'Education Nationale**

- Circonscription de Cesson-Sévigné

Référent: Madame LE SOMMIER- Inspectrice de la circonscription

Adresse électronique : ce.ien35.cesson@ac-rennes.fr

📌 **Les représentants des parents**

- Parents élus Le Centaure

Représentants : Madame ROUGERIE-Madame DEBROISE

Adresse électronique : parents.elus.chateaugiron@gmail.com

- Parents élus La Pince Guerrière

Représentants : Madame BOUDAN-Madame OLLIVIER-Madame ROUGERIE

Adresse électronique : parents.elus.chateaugiron@gmail.com

III-Les groupes de suivi

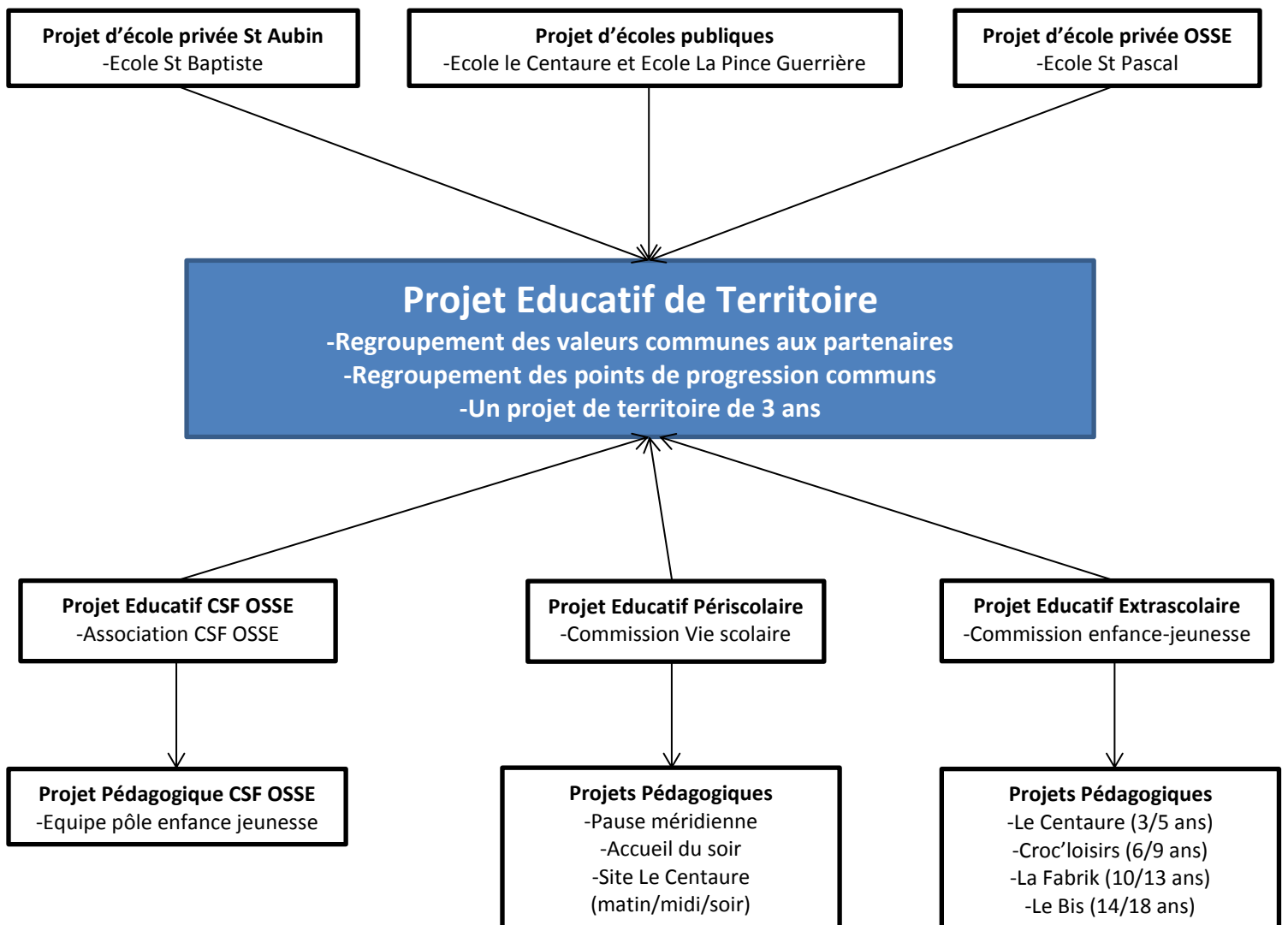
En 2018, la constitution de groupes de travail a été réalisée afin de centraliser les attentes, les objectifs, et les outils mis en place sur les axes de travail dégagés par le comité de pilotage.

Ces groupes de travail deviendront des groupes de suivi, et auront pour vocation de:

- Porter une évaluation sur les moyens proposés, les pertinences, et leurs réalisations
- Proposer des pistes d'amélioration au comité de pilotage
- Faire part des difficultés et des réussites des projets sur leur structure

Ces groupes de travail se réuniront au minimum une fois par an.

IV-Le PEDT et les projets de structures





Son territoire

I-Châteaugiron : commune nouvelle

Au 1^{er} janvier 2017, les communes historiques de Châteaugiron, Ossé et Saint-Aubin-du-Pavail se sont associées pour former la commune nouvelle de Châteaugiron.

Châteaugiron, commune nouvelle, avec ses 9 677 habitants et 2 573 enfants scolarisés est la 13^{ème} ville la plus peuplée d'Ille-et-Vilaine et est située dans la zone à la plus forte pression de population. Cette zone comprend également les effectifs d'élèves les plus nombreux dans les trois cycles scolaires, de la maternelle au collège.

De plus, Châteaugiron fait partie des 6 pôles structurants et dynamiques au titre du SCOT du Pays de Rennes.

D'ici à 2030, Châteaugiron devrait atteindre les 13 000 habitants, grâce à la production annuelle de 130 logements par an jusqu'en 2022.

La ville a accompagné ces évolutions par la construction de nombreux équipements publics : médiathèque, ludothèque, terrains de sport, école maternelle. Le Pays de Châteaugiron Communauté complète cette offre d'équipements : piscine, crèche, école de musique, réseau des médiathèques, équipements sportifs (pôle tennis),...



II-Chateaugiron : Une ville culturelle intense

La commune de Chateaugiron dispose d'une offre culturelle riche et diversifiée à destination des plus petits et des plus grands.

◀ Les infrastructures communales

Centre d'art contemporain: les 3 CHA

30 000 visiteurs depuis son ouverture

Ateliers de médiation et rencontres intergénérationnelles



Les médiathèques :

Les Halles, L'Odyssée et Philéas Fogg

Plus de 1 000 visiteurs par semaine

Projet Fab'lab en 2018

Projet participatif Fil rouge



La ludothèque :

3 000 jeux à disposition

Fête du jeu

Manifestation « Fort Gironnais »

La programmation culturelle :

-Festival E'môm'tion (Plus de 1 000 enfants)

-Programmation Mom'spectacle (3 spectacles à l'année)

-Fête de la musique

-Ciné plein'air

-Feux d'artifice

-Réalisation d'une plaquette culturelle regroupant l'ensemble des événements sur la commune.





Le Zéphyr:
Capacité de 600 places

◀ Les infrastructures communautaires



Ecole de musique Paul Le Flem (association)
710 élèves, 36 professeurs

Programmation Pays de Chateaugiron Communauté

Salon du livre médiéval et de l'imaginaire « les enchanteurs »
Plus de 6 000 visiteurs
Festival « Cirque ou presque »



◀ Les infrastructures associatives



Cinéma Paradisio
Séance Art et Essai-programmation variée
Festival « Tous au ciné » à destination des enfants

Les Petites Cités de Caractère®

Préservation et valorisation du patrimoine remarquable
Partenariat avec l'université de Shangai
Accueil de peintres étrangers en résidence



Association Puszczykowo
Jumelage avec la ville de Puszczykowo
en Pologne

Ainsi qu'un tissu associatif de plus de 20 associations culturelles sur le territoire : country, photo, le livre en balade,....

III-Châteaugiron : Une ville sportive

Le sport pour tous et à proximité est au cœur de l'action de la ville et du Pays de Châteaugiron Communauté. Le sport, par ses valeurs, les apprentissages personnels et collectifs, contribue de manière significative et positive à l'éducation et à l'apprentissage de la vie collective.

Les infrastructures communales



La Gironde

2 300 m²

Salle multisports (basket, volley, badminton,...)

Le Séminaire

1 190 m²

Salle multisports

Salle adaptée pour Rink Hockey et roller



Le Dojo

460 m²

Sports de combat

La commune dispose également des infrastructures suivantes :

-Salle Solange Chénédedé : 1 190m²

-Salle des sports Ossé : 1 000m²

-Salle des Tisserands : 264 m²

-Stades de foot (sur les 3 communes historiques)

-Plateau sportif (piste, aires de sauts, aires de lancés, 5 terrains de basket)

- Aire multisport (1 existante et 2 en projet)
- Parcours sportif autour de l'étang (21 ateliers)
- Skate parc
- Terrain synthétique

↳ Les infrastructures communautaires



Piscine Inoxia

3 069 m²

Bassin sportif et ludique en inox
Espace Bien-être

Pôle tennis

4 terrains couverts



↳ Les associations sportives

Ce sont plus de 30 associations sportives qui interviennent sur le périmètre de la commune nouvelle : Football, badminton, roller,....





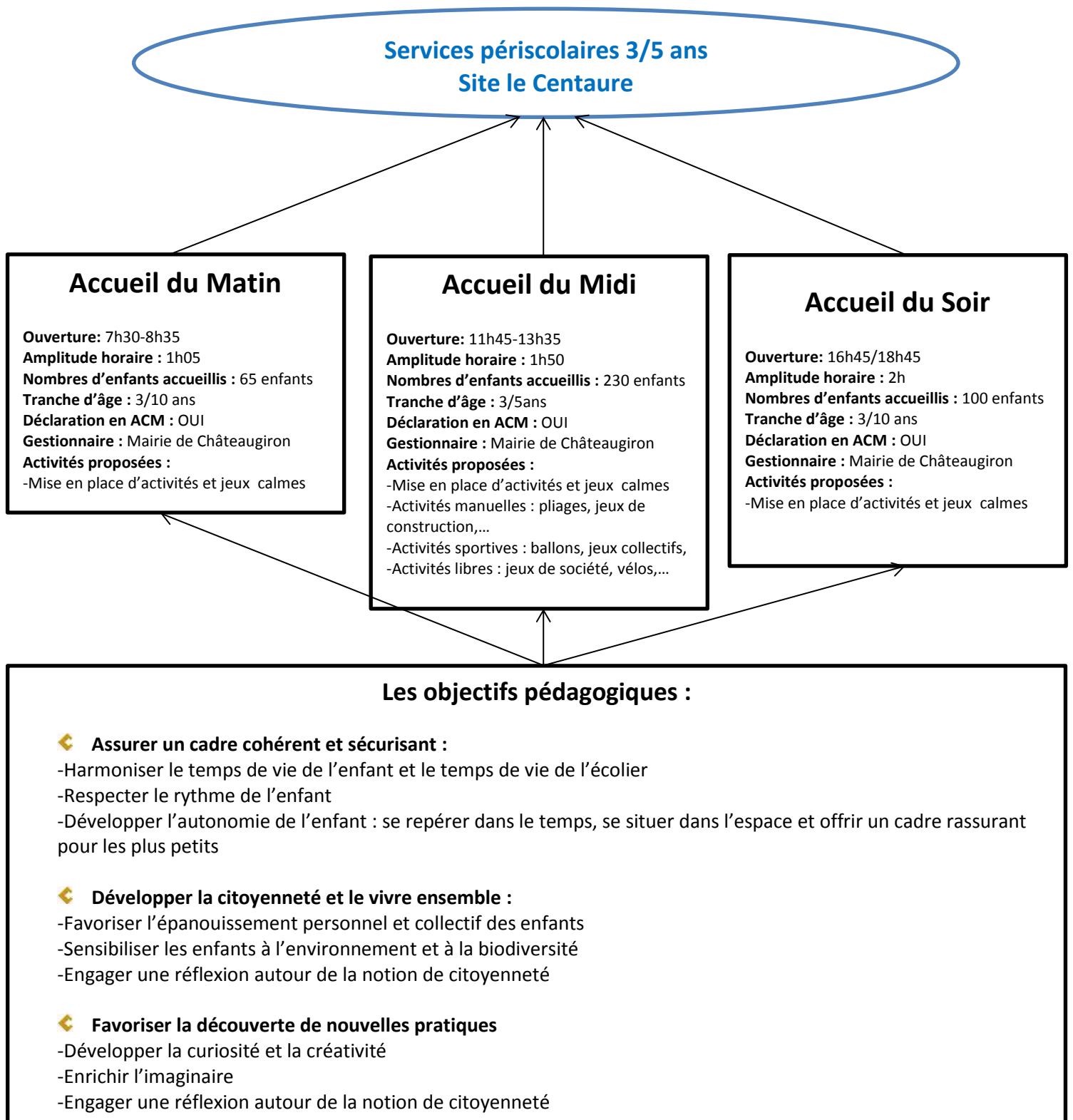
Etat des lieux de l'offre éducative existante

I- Les établissements d'éducation

Nom de l'établissement	Type d'établissement	Nom et coordonnées du référent	Nombre d'enfants et jeunes concernés
Ecole publique Le Centaure	Ecole maternelle	Mme FERREC 02 99 37 83 64	265 enfants 9 classes
Ecole publique La Pince Guerrière	Ecole élémentaire	Mme BAUDUIN 02 99 37 45 64	434 enfants 17 classes
Ecole Saint Baptiste	Ecole mixte	Mme VEILLAUD 02 99 37 49 32	78 enfants 3 classes (1 ouverture de classe rentrée 2018-2019)
Ensemble scolaire Sainte Croix	Ecole maternelle	Mme FERTILLET 02 99 37 41 82	180 enfants 6 classes (1 ouverture de classe rentrée 2018-2019)
	Ecole élémentaire	Mme FERTILLET 02 99 37 41 82	320 enfants 13 classes
	Collège	M. BLANCHET 02 99 37 40 23	519 enfants 20 classes (1 ouverture de classe rentrée 2018-2019)
Ecole Saint Pascal	Ecole mixte	Mme BOUDARD 02 99 37 69 90	158 enfants 6 classes
Collège Victor Ségalen	Collège	M. THORAVAL 02 99 37 57 37	592 enfants 22 classes

II-Les services périscolaires et extrascolaires

Les services périscolaires



Services périscolaires 6/12 ans Site le Centaure et La Pince Guerrière

Accueil du Matin

Ouverture: 7h30-8h35
Amplitude horaire : 1h05
Nombres d'enfants accueillis : 65 enfants
Tranche d'âge : 3/10 ans
Déclaration en ACM : OUI
Gestionnaire : Mairie de Châteaugiron
Activités proposées :
-Mise en place d'activités et jeux calmes

Accueil du Midi

Ouverture: 12h-13h50
Amplitude horaire : 1h50
Nombres d'enfants accueillis : 380 enfants
Tranche d'âge : 6/10 ans
Déclaration en ACM : Non
Gestionnaire : Mairie de Châteaugiron
Activités proposées :
-Activité en autonomie BCD
-La ronde des jeux
-Activité sportive : Basket ou foot
-Bricole à l'école

Accueil du Soir

Ouverture: 16h45/19h
Amplitude horaire : 2h15
Nombres d'enfants accueillis : 110 enfants
Tranche d'âge : 6/10 ans
Déclaration en ACM : OUI
Gestionnaire : Mairie de Châteaugiron
Activités proposées :
-Activité manuelle
-Activité sportive
-Activité en autonomie

Les objectifs pédagogiques :

- 🔹 **Respecter le rythme de l'enfant**
 - Permettre à chaque enfant de prendre son temps
 - Permettre à l'enfant de se reposer
- 🔹 **Assurer un cadre structuré et structurant**
 - Assurer la relation avec les familles
 - Assurer la sécurité physique et psychologique des enfants
 - Porter une attention individuelle et collective au groupe
 - Améliorer les repères spatiaux et affectifs des enfants
- 🔹 **Assurer un cadre convivial :**
 - Proposer des activités diverses et variées
 - Favoriser la communication positive
 - Laisser le choix à l'enfant
 - Développer le vivre ensemble
- 🔹 **Favoriser la responsabilité des enfants :**
 - Développer la capacité de faire des enfants
 - Favoriser la participation active
 - Les laisser autonome mais en sécurité
- 🔹 **Développer l'éco-citoyenneté :**
 - Proposer des projets éco-solidaires
 - Développer le tri sélectif
 - Favoriser les activités à base de matériaux de récupération
 - Limiter le gaspillage

Services extrascolaires municipaux 3/18 ans

Le Centaure : PS au GS

Ouverture: 7h30-18h45
Amplitude horaire : 11h15
Nombres d'enfants accueillis :
Mercredis : 64 enfants
Vacs : 45
Capacité d'accueil : 74 enfants
350 enfants différents par an
Déclaration en ACM : OUI
Gestionnaire : Mairie de Châteaugiron
Activités proposées :
- 5 activités proposées chaque jour
- 2 à 4 projets par semaine de vacances scolaires
- 30 sorties par an
- 24 animateurs différents par an

Croc'loisirs: CP au CM1

Ouverture: 7h30-18h45
Amplitude horaire : 11h15
Nombres d'enfants accueillis :
Mercredis : 60 enfants
Vacs : De 20 à 70 enfants (Moyenne 50)
Capacité d'accueil : 72 enfants
360 enfants différents par an
Déclaration en ACM : OUI
Gestionnaire : Mairie de Châteaugiron
Activités proposées :
- 4 activités proposées chaque jour
- 2 à 4 projets par semaine de vacances scolaires
- 2 séjours de 4 jours/3 nuits par été
- Plus de 40 sorties à l'année
- 24 animateurs différents par an

La Fabrik: CM2 à la 5ème

Ouverture: 7h30-18h45
Amplitude horaire : 11h15
Nombres d'enfants accueillis : 20
Capacité d'accueil : 24 enfants
194 enfants différents
Déclaration en ACM : OUI
Gestionnaire : Mairie de Châteaugiron
Activités proposées :
- 2 activités par jour
- 1 projet collectif par semaine de vacances scolaires
- 2 séjours par an
- 4 à 5 animateurs par an

Le Bis De la 5^{ème} au 18 ans

Ouverture: Mercredis : 14h/18h30,
vendredis 17h/18h30 et vacances scolaires
de 14h/18h30
Amplitude horaire : 4h30
Nombres d'enfants accueillis : 12
Capacité d'accueil : 24 enfants
Déclaration en ACM : OUI
Gestionnaire : Mairie de Châteaugiron
Activités proposées :
- 3 séjours
- 50 sorties
- 35 soirées
- 3 à 4 animateurs

Le projet pédagogique

- ◆ Développer l'autonomie
- ◆ Sensibiliser au respect
- ◆ Favoriser la solidarité et la coopération
- ◆ Permettre l'éveil et l'ouverture culturelle

Le projet pédagogique

- ◆ Favoriser l'autonomie dans la vie quotidienne
- ◆ Sensibiliser au respect du matériel et des personnes et à l'éco-citoyenneté
- ◆ Favoriser la solidarité et la cohésion, initier l'esprit d'équipe
- ◆ Permettre l'éveil et l'ouverture culturelle

Le projet pédagogique

- ◆ Proposer un lieu d'échanges et de rencontres, de coopération
- ◆ Instaurer une relation de confiance
- ◆ Favoriser l'émergence d'idées et la réalisation de projets
- ◆ Mettre en place des outils d'accompagnements de projets

Services extrascolaires
Pôle enfance jeunesse Confédération Syndicale
des Familles OSSE

Accueil de loisirs
3/12 ans

Ouverture: 7h30-18h45 vacances
Mercredi 11h30-18h45 jusqu'au
4/07/2018
Amplitude horaire : 11h15
Nombres d'enfants accueillis : moyenne 35
Capacité d'accueil : 50
Déclaration en ACM : OUI
Gestionnaire : CSF OSSE
Activités proposées :
Ateliers autonomes, Activités informelles,
projet d'animation à la période

Espace Jeunes
13/18 ans

Ouverture: 14h-18hLundi, mardi, Jeudi et
vendredi
Amplitude horaire : 4h
Nombres d'enfants accueillis : moyenne 5
Capacité d'accueil : 12
Déclaration en ACM : OUI
Gestionnaire : CSF OSSE
Activités proposées :
- Projets jeunes
- Sorties
- Ateliers créatifs, culturels ou
scientifiques sur place

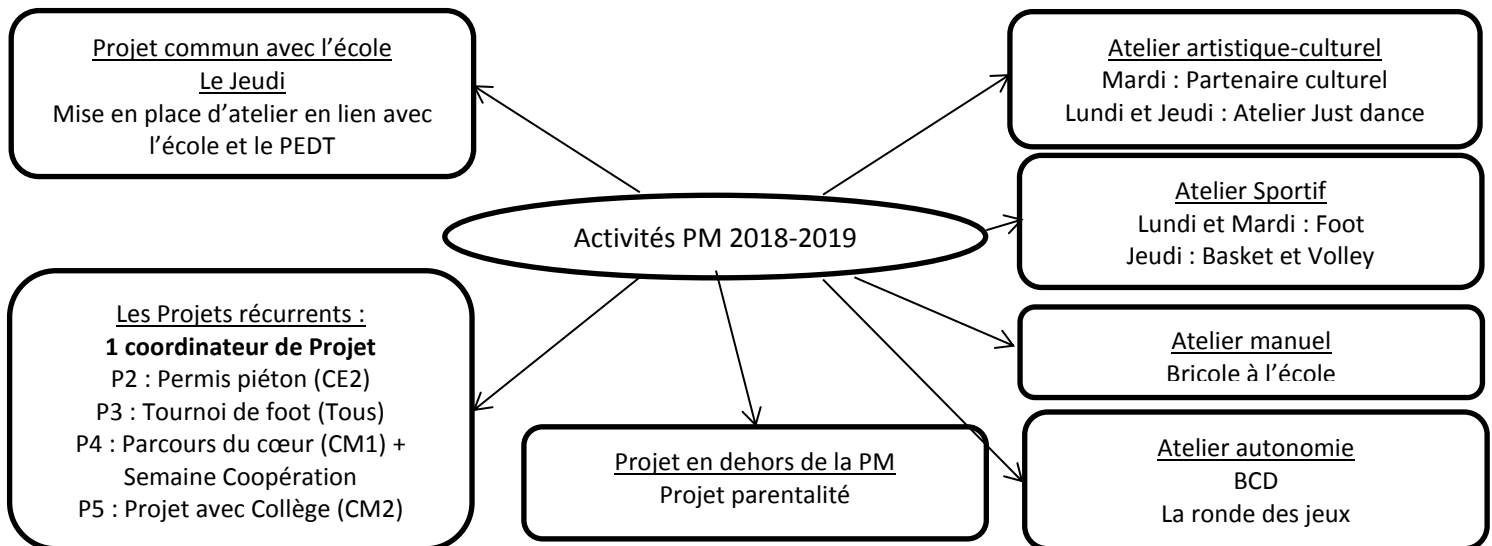
Le projet pédagogique

- ◆ Favoriser l'épanouissement de l'enfant/du jeune
- ◆ Favoriser/Accompagner dans la socialisation
- ◆ Favoriser l'autonomie
- ◆ Favoriser et développer la co-éducation avec les parents



Zoom sur la pause méridienne La Pince Guerrière

Afin de donner les moyens à l'équipe périscolaire de mettre en place les projets émergeant du PEDT, une réorganisation du service aura lieu dès la rentrée prochaine. De ce fait, il est prévu un transfert de certaines actions du vendredi après-midi (TAP) sur la pause méridienne.



Les nouveautés :

- Mise en place d'un coordinateur de projet présent uniquement sur le développement d'activités spécifiques
- Présence de partenaires artistiques et culturels (en cours de finalisation)
- Mise en place d'un atelier danse le lundi et jeudi
- Mise en place de projets autour de la parentalité
- Mise en place d'une personne référente pour les projets communs à l'école
- Mise en place de temps de réunion banalisés avec l'équipe périscolaire
- Enveloppe de temps pour les projets spécifiques et en fonction des besoins (ex : court métrage,...)

Son organisation

Effectif : 1 Directeur, 1 coordinatrice de site, 6 animateurs, 1 intervenant sportif

12h-12h10 : Départ 1^{er} service

Un animateur accompagne les CP / CE1 dans la cour Paul Féval jusqu'au restaurant scolaire (planning)

Un animateur accompagne les CE2 depuis la cour principale jusqu'au

restaurant scolaire

Départ en atelier : sans inscription

Les animateurs restant se positionnent sur la cour afin d'avoir une vision de l'ensemble des recoins de la cour.

12h10-12h45 : Surveillance / Atelier

Retour des animateurs en convoi pour renforcer la surveillance de cour toujours positionnés afin d'avoir une vision sur l'ensemble de la cour.

Effectif : 3 animateurs en atelier (ronde des jeux / bricole à l'école / BCD), 4 sur la cour en surveillance

12h35 : Fin 1^{er} service / surveillance

1 animateur sur le passage, 1 animateur au portail

Ronde des jeux : fin de l'atelier, l'animateur reste sur la cour principale en surveillance

Bricole à l'école : fin de l'atelier, l'animateur reste sur la cour de Paul Féval afin d'accueillir le premier service qui revient

BCD : renfort par 1 animateur

Cour principal : 2 en surveillance

Cour Paul Féval : 2 en surveillance (+1 au portail)

12h35-12h55 : surveillance sur 2 cours de l'école

L'animateur sur le chemin accompagne les CP jusqu'à Paul Féval et reste en surveillance.

Cour Paul Féval : 3 animateurs

Cour principal : 3 animateurs

12h55-13h00 : Départ 2^{ème} service

1 animateur au portail qui accompagne les CE2 et s'arrête sur le chemin.

1 animateur relaye le précédent au portail pour envoyer les classes suivantes

1 animateur en surveillance qui ramène les enfants près du portail

13h00-13h20: Surveillance / Atelier / Accueil des Externes

Retour des animateurs en convoi pour renforcer la surveillance de cour toujours positionnés afin d'avoir une vision sur l'ensemble de la cour.

Effectif : 2 animateurs en atelier (ronde des jeux / bricole à l'école), 4 sur la cour en surveillance sur Paul Féval

13h30 : 2 animateurs descendent sur la cour principale afin d'accueillir les externes

1 animateur au portail, 1 animateur sur la cour principal

13h35-13h40 : Fin des ateliers / Surveillance sur 2 cours

1 animateur sur le passage, 1 animateur au portail

Bricole à l'école : fin de l'atelier

Effectif : 1 chemin, 1 portail, 1 cour principal, 3 Paul Féval

13h40-14h00 : Fin de la pause méridienne

retour de l'animateur du chemin pour renforcer l'équipe de surveillance de la cour principal

Effectif : 3 Paul Féval, 3 cour principal

III) Le temps scolaire et périscolaire

📌 Volume horaire

	Quotidien				Hebdomadaire			
	Ecole Centaure	Ecole LPG	Ecole St Pascal	Ecole St Baptiste	Ecole Centaure	Ecole LPG	Ecole St Pascal	Ecole St Baptiste
Temps de vie de l'enfant	24h	24h	24h	24h	168h	168h	168h	168h
Temps scolaire	6h	6h	6h	6h	24h	24h	24h	24h
Temps périscolaire maximum	5h15	5h30	5h15	5h15	21h	22h	21h	21h
Dont accueil (matin + soir)	1h15+2h =3h15	1h15 +2h15 =3h30	1h+2h45 =3h45	1h+2h45 =3h45	13h	14h	15h	15h
Dont pause méridienne	2h	2h	1h30	1h30	8h	8h	6h	6h
Temps extrascolaire maximum proposé					11h15	11h15	11h15	11h15

Ratio

	Quotidien				Hebdomadaire			
	Ecole Centaure	Ecole LPG	Ecole St Pascal	Ecole St Baptiste	Ecole Centaure	Ecole LPG	Ecole St Pascal	Ecole St Baptiste
Temps scolaire	25%	25%	25%	25%	14%	14%	14%	14%
Temps périscolaire	22% Dont :	25% Dont :	22% Dont :	22% Dont :	12.5% Dont:	13% Dont:	12.5% Dont:	12.5% Dont:
Temps d'accueil informel sur temps périscolaire global	62% du temps périscolaire en accueil avant ou après l'école	63% du temps périscolaire en accueil avant ou après l'école	68% du temps périscolaire en accueil avant ou après l'école	68% du temps périscolaire en accueil avant ou après l'école	62% du temps périscolaire en accueil avant ou après l'école	63% du temps périscolaire en accueil avant ou après l'école	68% du temps périscolaire en accueil avant ou après l'école	68% du temps périscolaire en accueil avant ou après l'école
Temps de pause méridienne sur temps périscolaire global	38% du temps périscolaire en pause méridienne	37% du temps périscolaire en pause méridienne	32% du temps périscolaire en pause méridienne	32% du temps périscolaire en pause méridienne	38% du temps périscolaire en pause méridienne	37% du temps périscolaire en pause méridienne	32% du temps périscolaire en pause méridienne	32% du temps périscolaire en pause méridienne
Temps extrascolaire					6,70%	6.70%	6,70%	6,70%

Emploi du temps scolaire et périscolaire

Horaire Rentrée scolaire 2018-2019		Emploi du temps type d'un enfant- Jours d'école (sauf mercredi)						
		Ecole Centaure		Ecole LPG		Ecole St Pascal		Ecole St Baptiste
Avant les temps scolaires	Horaires	7h30/8h35		7h30-8h20	8h/8h25	7h30-8h30	8h10/8h25	7h30/8h30
	Activités Lieu	Accueil informel Le Centaure Déclaré en ACM		Accueil informel Le Centaure Déclaré en ACM	Service Pédibus 2 lignes	Garderie à l'école Non déclaré	Service Pédibus 2 lignes	Garderie A l'école Non déclaré
Temps scolaire		8h45/11h45		8h30/12h		8h30/11h45		8h30/12h
Transition temps scolaires- Pause Méridienne	Horaires	11h45/12h45		12h/13h		11H45/13H30		12h/12h15 et 13h/13h15
	Activités Lieu	Accueil informel Le Centaure Déclaré en ACM		Accueil informel LPG Non déclaré en ACM		Garderie non déclaré Salle municipale Ossé		déplacements AR vers la salle polyvalente de la commune un seul service
Déjeuner		11h45/12h30 12h45/13h35		12h/12h45 13h/13h45		11H45/12H30 12H30 / 13h15		12h15/13h00
Transition Pause déjeuner- Temps scolaires	Horaires	12h45/13h35		13h/13h45		13H30/16H30		13h15/13h30
	Activités Lieu	Accueil informel Le Centaure Déclaré en ACM		Accueil informel LPG Non déclaré en ACM		Récréation sur la cour de l'école		Récréation sur la cour de l'école
Temps scolaire		13h45/16h45		14h/16h30		13H30/16H30 APC-aide devoirs-pastorale		13H30/16H30 APC-aide devoirs-pastorale
Après temps scolaires	Horaires	16h45/18h45		16h30/19h		16h30/18h45		16h30/18h45
	Activités Lieu	Accueil informel Le Centaure Déclaré en ACM		Accueil du soir La Pince Guerrière Déclaré en ACM		Garderie à l'école ou CSF		Garderie A l'école

📌 Emploi du temps extrascolaire (mercredi et vacances scolaires)*

Horaire Services extrascolaires	Emploi du temps type d'un enfant- Mercredis et vacances scolaires			
	Accueil de loisirs Le Centaure PS à GS	Accueil de loisirs Croc'loisirs CP au CM2	Accueil de loisirs La Fabrik CM2 à la 5 ^{ème}	Pôle enfance Jeunesse CSF OSSE 3 à 17 ans
Accueil informel	7h30/9h			7h30/9h30
	9h/11h30			9h30/11h30
Activités	- 5 activités proposées chaque jour -2 à 4 projets par semaine de vacances scolaires -30 sorties par an	- 4 activités proposées chaque jour -2 à 4 projets par semaine de vacances scolaires -2 séjours de 4 jours/3 nuits par été -Plus de 40 sorties à l'année	- 2 activités par jour -1 projet collectif par semaine de vacances scolaires -2 séjours par an 4 à 5 animateurs par an	ateliers proposés par les enfants, ateliers proposés par les animateurs, ateliers autonomes (mercredis), projet par période, 2 séjours par an, 3 animateurs permanents et une dizaine de vacataires, une dizaine de sortie par an
Temps transition Arrivée-départ des enfants	11h30/11h45			11h30/12h15
Déjeuner	11h45/13h15			12h/13h15
Temps transition Arrivée-départ des enfants	13h30/14h			13h15/14h15
Activités	14h/16h15			14h15/16h
	- 5 activités proposées chaque jour -2 à 4 projets par semaine de vacances scolaires -30 sorties par an	- 4 activités proposées chaque jour -2 à 4 projets par semaine de vacances scolaires -2 séjours de 4 jours/3 nuits par été -Plus de 40 sorties à l'année	- 2 activités par jour -1 projet collectif par semaine de vacances scolaires -2 séjours par an 4 à 5 animateurs par an	- ateliers proposés par les enfants, ateliers proposés par les animateurs, ateliers autonomes (mercredis), projet par période, 2 séjours par an, 3 animateurs permanents et une dizaine de vacataires, une dizaine de sortie par an
Goûter	16h15/17h			16/16h45
Accueil informel	17h/18h45			16h45/18h45

*Tous les accueils de loisirs sont déclarés auprès de la DDCSPP 35



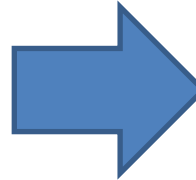
Bilan des PEDT 2015-2018

I) Les PEDT 2015-2018 des communes historiques

◀ Le PEDT de OSSE

Les objectifs éducatifs

- L'école reste le lieu d'apprentissage du savoir
- Respecter le rythme de l'enfant
- Favoriser l'épanouissement personnel et collectif des enfants
- Développer la curiosité, la créativité, enrichir l'imagination, favoriser l'expression
- Sensibiliser à l'environnement et à la citoyenneté



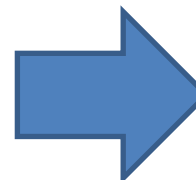
Les effets attendus

- Eveil et épanouissement de l'enfant
- Respect de l'enfant avec ses différences
- Concertation sur les temps scolaires

◀ Le PEDT de SAINT-AUBIN-DU-PAVAIL

Les objectifs éducatifs

- Les activités sportives qui seront dispensées par l'OSA permettront aux élèves un moment d'activité de détente tout en développant des capacités, des habiletés méthodologiques et motrices.
- Les activités culinaires ont pour but de développer l'écoute et le travail en équipe.
- Faire découvrir aux enfants des saveurs, textures et aliments nouveaux.
- Etablir des liens entre l'aliment et sa provenance.
- Intégrer de nouveaux mots de vocabulaire et appliquer concrètement des notions de mathématiques, tout ceci dans un cadre ludique.



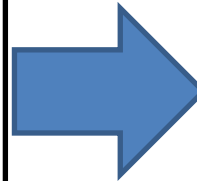
Les effets attendus

- Epanouissement physique et intellectuel de l'enfant
- Acquisition de connaissances pouvant être réutilisées dans le cadre de la classe
- Permettre aux élèves rencontrant des difficultés de retrouver confiance en eux
- Ouverture aux autres (enfants et adultes), dans le but d'apaiser ou de développer ses capacités relationnelles

◀ Le PEDT de CHATEAUGIRON

Les objectifs éducatifs

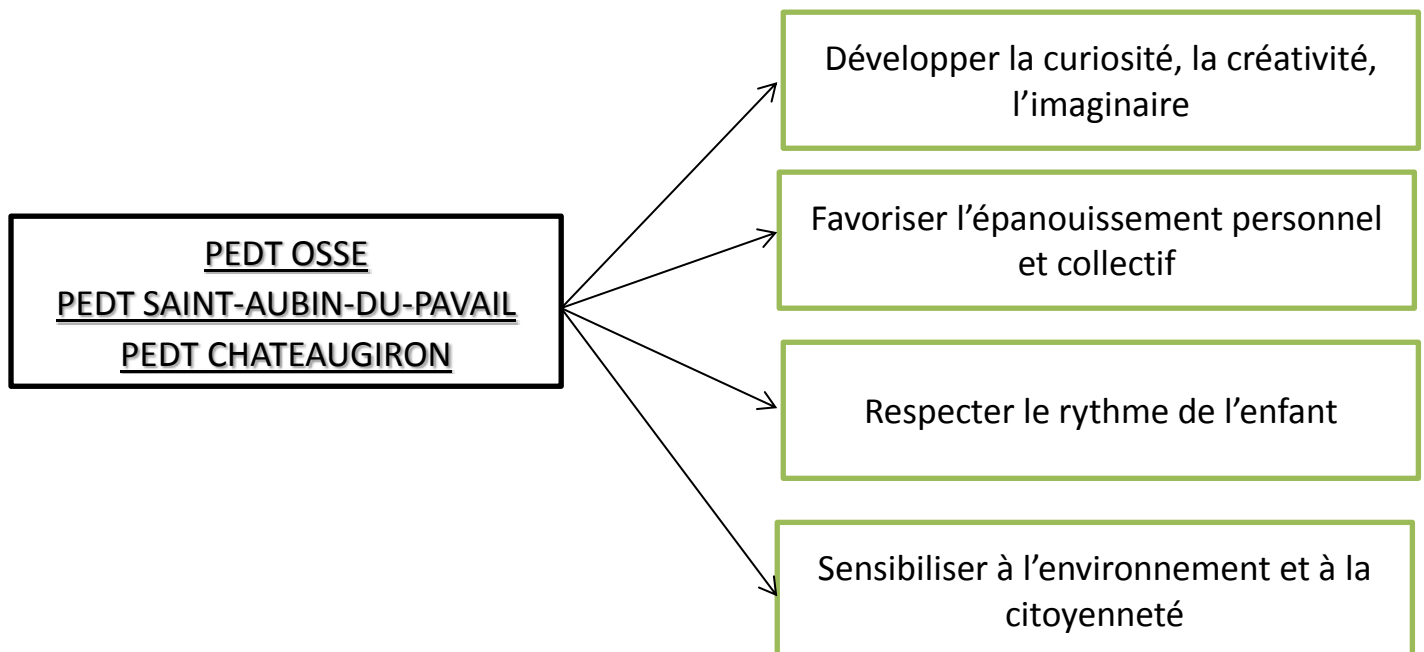
- Harmoniser le temps de vie de l'enfant et le temps de vie de l'écolier
- Respecter le rythme de l'enfant
- Développer l'autonomie de l'enfant : se repérer dans le temps, se situer dans l'espace et offrir un cadre rassurant pour les plus petits
- Favoriser l'épanouissement personnel et collectif des enfants, le Vivre ensemble
- Enrichir et diversifier les temps de loisirs éducatifs des enfants
- Sensibiliser les enfants à l'environnement et à la biodiversité
- Développer les goûts des enfants par la pratique de nouvelles activités
- Engager une réflexion sur la notion de citoyenneté
- Développer la curiosité, la créativité, l'autonomie
- Enrichir l'imaginaire



Les effets attendus

- Pratiquer des activités complémentaires à celles pratiquées dans le cadre scolaire et extra-scolaire
- Découvrir l'offre des activités artistiques, culturelles et sportives de la commune
- Améliorer les conditions du vivre ensemble, développer les qualités d'écoute, d'entraide et de coopération
- Elaborer et mener à terme un projet, une réalisation collective.

◀ Les objectifs communs aux trois PEDT



II) Evaluation des PEDT

	Points forts	Points à améliorer
Pilier 1 : le pilotage	-Mise en place d'indicateurs de participation, de satisfaction, quantitative et qualitative mettant en valeur la qualité de l'accueil mis en place	-Mobilisation des partenaires extérieurs dans le comité de pilotage du PEDT -Evaluation et proposition de pistes d'amélioration
Pilier 2 : les moyens humains	-Un élu est chargé du suivi -Suivi du projet par un technicien référent -Référent périscolaire sur chaque site, avec 4 coordinateurs de pôle -Projets transversaux avec les services de la collectivité : Centre d'art les 3 CHA, agent de sécurité municipal, médiathèque Les Halles	-Difficulté de recrutement de l'équipe sur les TAP -Instabilité de l'équipe d'animation sur les TAP
Pilier 3 : L'articulation scolaire-périscolaire (entre adultes)	-La mise en place des rythmes scolaires a amené une réflexion sur le lien périscolaire-scolaire -Souhait de poursuivre ce travail collaboratif -Emergence de projets communs -Même équipe périscolaire sur les différents temps (sauf TAP)	-Manque de temps de réunion en lien avec un emploi du temps décalé entre le corps enseignant et l'équipe périscolaire -Taille conséquente de l'équipe scolaire et périscolaire rendant difficile les temps d'échange informel
Pilier 4 : L'articulation scolaire-périscolaire (pour les enfants)	-Mise en place de règles communes -Cohérence dans la répartition des lieux (cour) -80% des accueils périscolaires déclarés en ACM -Développement du lien avec les associations locales par une mise en place de convention d'intervention sur les temps périscolaires	-Difficulté sur les TAP en lien avec la migration des groupes vers d'autres sites
Pilier 5 : L'accessibilité financière	-Mise en place d'une tarification selon le QF sur les TAP	-Existence de deux tranches pour les services périscolaires
Pilier 6 : L'adaptation aux publics	-Accueil d'enfants en situation de handicap avec financement d'une AVS (en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale) -Respect du rythme de l'enfant -TAP : réel temps de loisirs -Bilan d'équipe permettant une adaptabilité des gestes professionnels avec un réajustement permanent de l'organisation	-Difficulté de recrutement des AVS
Pilier 7 : La place des parents et des enfants dans le PEDT	-Outils de communication : livret périscolaire, règlement intérieur,...	-Interrogations des familles sur l'opérationnel
Pilier 8 : La prise en compte des rythmes de l'enfant	-Réduction et adaptation du temps d'activité en fonction des besoins-âges des enfants -Réorganisation du service TAP en 2017-2018	-pas de réflexion collective sur l'emploi du temps de la semaine

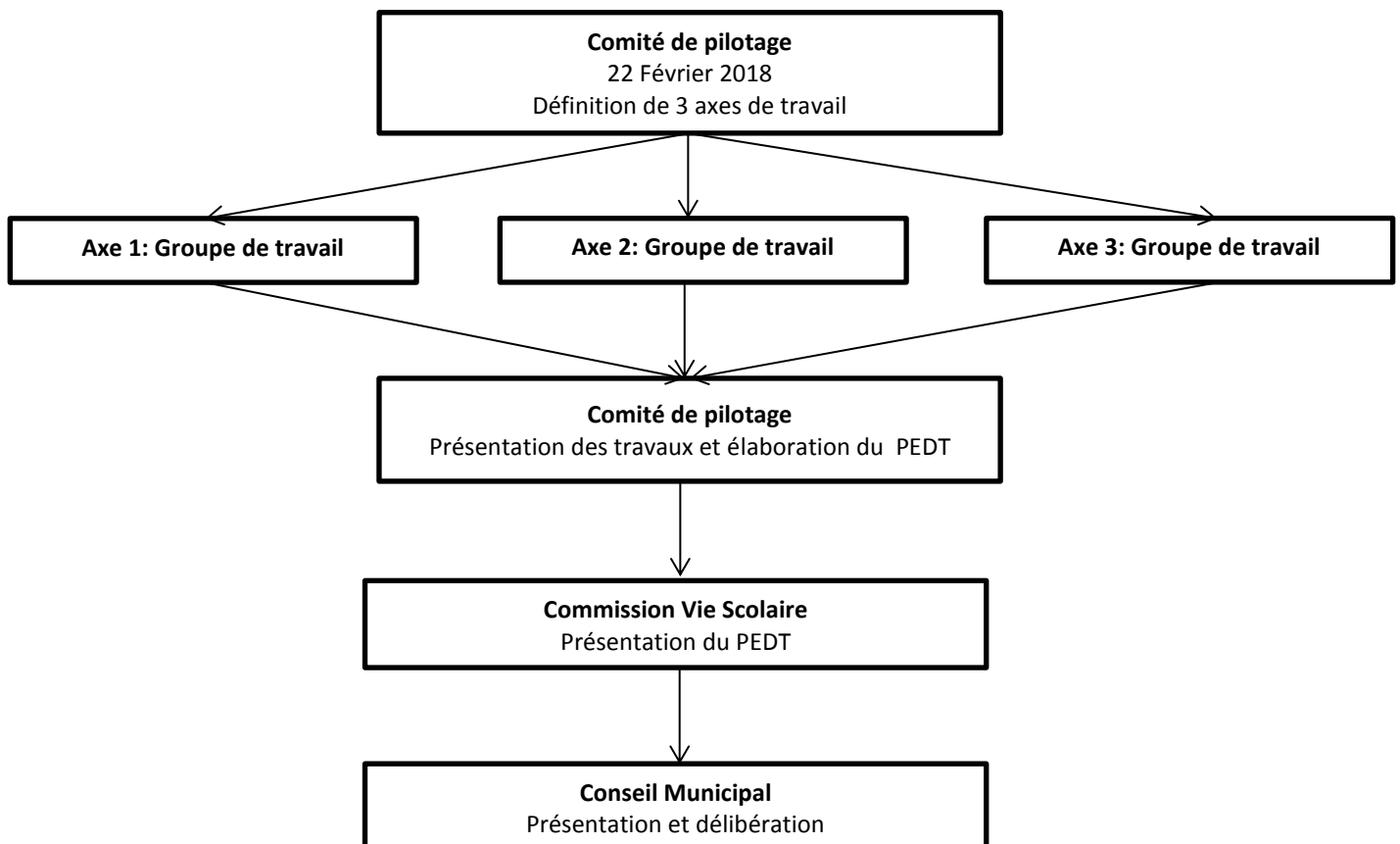


Des idées au projet

I- La procédure de réécriture

Le nouveau comité de pilotage s'est réuni le 8 février 2018 pour commencer le travail de réflexion et définir conjointement les axes à développer sur les 3 années à venir.

Cette réécriture du PEDT a suivi la procédure suivante :



II-Les valeurs communes aux partenaires

La réunion du comité de pilotage du 22 février 2018 a permis de mettre en avant les valeurs pédagogiques de chacun des membres. Par la suite, un regroupement des valeurs par item a permis de transcrire les points de convergences du comité de pilotage.

Voici les thématiques conjointes aux différents partenaires :

Enfants acteurs -citoyens :

- Valeurs pédagogiques
- Favoriser l'engagement de soi en tant qu'acteur pour apprendre à se recentrer
- Volet citoyen : Conseil des jeunes
- Accepter de l'erreur et apprendre de l'autre
- Projets participatifs
- Développer la responsabilité des enfants
- libre choix
- Développer l'autonomie
- Laisser le choix
- Etre dans le « faire avec » et non dans le « faire pour »

Respect-Bienveillance-solidarité :

- Vivre ensemble/respect
- Faire grandir les élèves dans le respect des différences
- Respect de l'autre
- Accepter la règle
- Le respect : de soi, des autres,...
- Apprendre à communiquer avec les autres
- Bienveillance
- Respect
- Sensibiliser aux actes solidaires
- ouverture à l'autre

Eveil culturel :

- Projets éducatifs culturels
- L'ouverture au monde
- Découvrir le monde (culture, langages,...)
- Eveil culturel
- Favoriser la découverte de nouvelles pratiques

Environnement :

- Volet citoyen : environnement
- L'environnement naturel
- Eco-responsabilité : le comprendre, le respecter,...
- Eco-citoyenneté
- Sensibiliser à l'écocitoyenneté et au développement durable

 Retours de l'équipe scolaire

 Retours de l'équipe périscolaire

 Retour des parents

III-La continuité éducative et l'éducation partagée

Dans un second temps, une réflexion collective (2 groupes constitués de parents, enseignants et techniciens) a été portée sur la notion de continuité éducative-éducation partagée afin de porter un diagnostic sur les attentes de chacun.

Cette réflexion portait sur les items suivants :

- Pour assurer la continuité éducative-éducation partagée, il faut éviter...
- Pour assurer la continuité éducative-éducation partagée, il faudrait développer...
- Pour assurer la continuité éducative-éducation partagée, il faut conserver...

Il faut éviter...

- Incohérence, les non-rencontres, les manques d'échanges entre les acteurs éducatifs, rétention d'information
- Les ruptures entre les objectifs et les règles
- Cloisonner l'enfant : temps scolaire, familial et péri-extrascolaire
- Avoir des représentations-jugements : enfants, familles, professionnels,...

Il faut conserver...

- les mêmes valeurs
- les mêmes référents
- les mêmes objectifs
- les mêmes règles
- les mêmes projets
- le même regard
- une cohérence
- une confiance entre les intervenants
- le même discours
- l'envie
- le lien
- des temps d'échange

Pour assurer la continuité éducative Education partagée

Il faudrait développer...

- l'écoute, le respect, la bienveillance
- La communication (et outils)
- Des temps d'échange
- la connaissance : métiers, rôles, contraintes de chaque acteur éducatif
- La coordination
- l'organisation
- la transversalité des projets et des personnes
- des projets communs
- du lien avec les familles



Le Projet 2018-2021

Pour les 3 années à venir, le comité de pilotage propose de développer les axes suivants :

Axe 1 : L'enfant, citoyen de demain

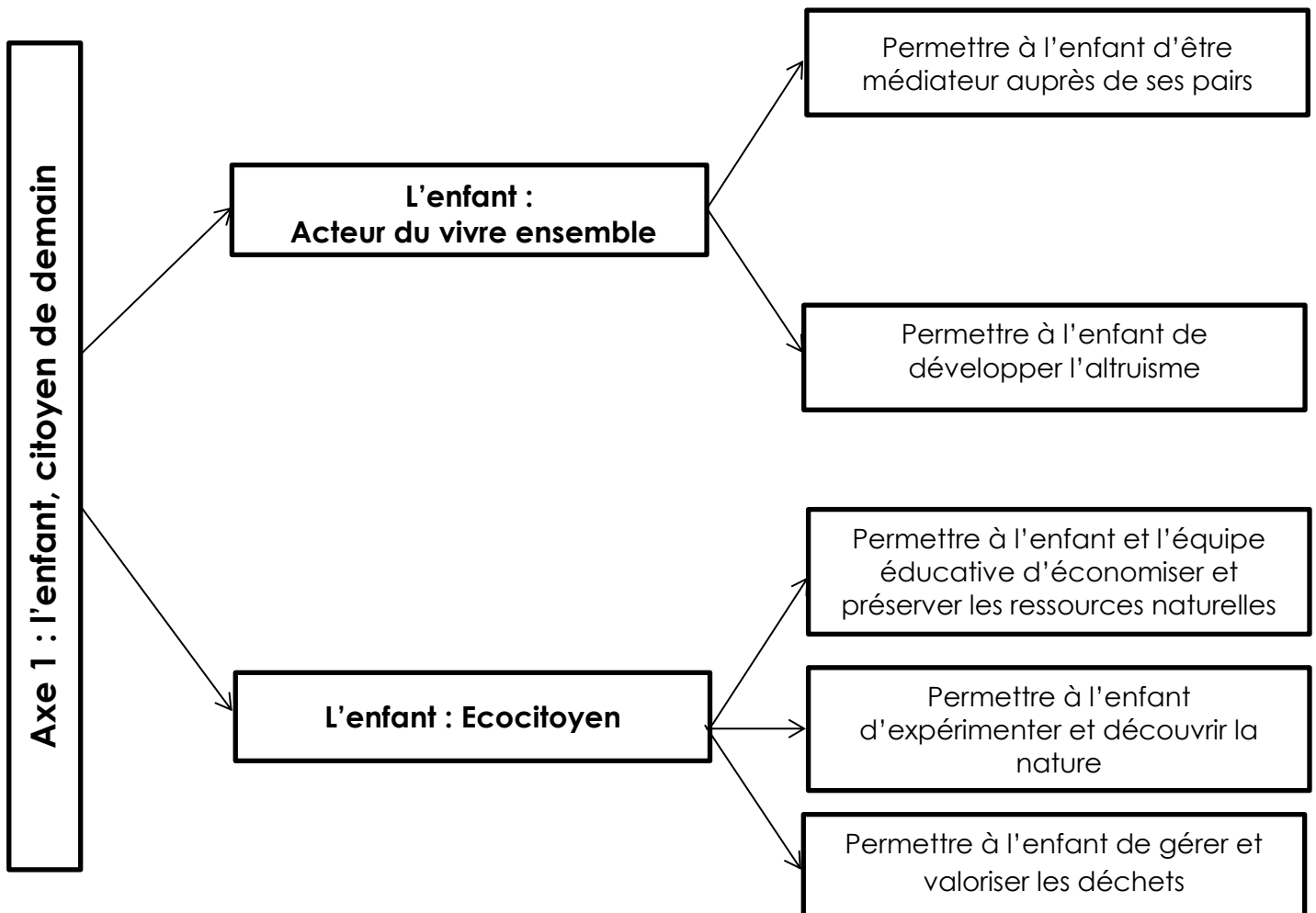
Axe 2 : Parents, animateurs et enseignants : piliers de l'éducation

Axe 3 : Découverte et ouverture au monde

Au vu des échanges réalisés en groupe de travail, il s'avère que les axes 1 et 3 étaient en corrélation, avec une attente forte concernant l'écocitoyenneté. Afin de positionner toutes nos ressources et compétences sur le domaine de l'écocitoyenneté, l'axe 3 ne sera pas abordé sur ce PEDT.

I- Axe 1 : l'enfant, citoyen de demain

◀ Arborescence de l'axe



L'enfant : Acteur du vivre ensemble

Objectif général	Evaluation				Objectifs opérationnels	Evaluation				Moyens spécifiques	Partenaires-acteurs éducatifs concernés	Indicateurs	Evaluation Remarque
	+	+	-	-		+	+	-	-				
Permettre à l'enfant d'être médiateur auprès de ses pairs					L'enfant sera capable de résoudre des problèmes simples					Formation des délégués de classe au rôle de médiateur	Scolaire	-Identification des délégués comme médiateurs sur les temps scolaire et périscolaire -Baisse des sollicitations des adultes pour raison bénigne	
										Utilisation de messages clairs	Scolaire Périscolaire Extrascolaire	-Diminution du nombre de problèmes sur la cour -Nombre de sollicitations des délégués -Utilisation des messages clairs sur tous les temps de l'enfant	
										Formation et sensibilisation des professionnels à la gestion des difficultés par le groupe de pairs	Périscolaire Extrascolaire	-Capacité des professionnels à laisser le délégué gérer la situation -Régulation mise en place sur les différents temps de la journée de l'enfant -Nombre de participants à la formation et pluralité de ces derniers	
					L'enfant sera capable de connaître les règles de vie et de les appliquer					Charte vivre ensemble	Scolaire Périscolaire Extrascolaire Familles	Utilisation de la charte sur les différents temps Connaissance de la charte par les professionnels Remontée de pistes d'amélioration Connaissance de la charte par les enfants	
										Règles communes aux différents temps	Scolaire Périscolaire	Application et concertation des règles communes sur les différents temps scolaire et périscolaire Régulation en cas de défaillance	
										Fiche de liaison et suivi	Périscolaire Familles	Diminution du nombre de rencontre en mairie Diminution du nombre de suivi d'une année à l'autre pour les enfants déjà rencontrés Temps d'échange fait avec l'enfant dans le cercle familial	
										Mise en place permis piéton	Périscolaire	Respect des règles y compris en dehors de l'école Nombre de retours des enfants faits aux parents	
										Mise en place permis numérique	Scolaire	Sensibilisation des parents par les enfants Modification du comportement des enfants sur internet	

L'enfant : Acteur du vivre ensemble

Objectif général	Evaluation				Objectifs opérationnels	Evaluation				Moyens spécifiques	Partenaires-acteurs éducatifs concernés	Indicateurs	Evaluation Remarque
	+	+	-	-		+	+	-	-				
Permettre à l'enfant de développer l'altruisme					L'enfant sera capable d'accepter les autres malgré leurs différences					Rencontre avec des personnes en situation de handicap	Scolaire Périscolaire Extrascolaire Familles	Diminution du nombre de critique sur les personnes en situation d'handicap Intérêt des enfants lors de la rencontre Nombre de questions des enfants Nombre d'échange avec la personne présente	
										Inclusion des enfants en situation de handicap	Scolaire Périscolaire Extrascolaire Familles	Augmentation du taux de présence d'enfants en situation d'handicap sur les différents services Nombre d'échanges avec les autres enfants Sentiment d'appartenance au groupe	
										Mise en place de suivi avec les enfants en difficulté	Scolaire Périscolaire Extrascolaire	Nombre de rencontre par enfant Nombre de retour des autres enfants	
										Inclusion des enfants au reste du groupe		Taux signalement harcèlement Retour des familles sur le comportement de l'enfant	
					L'enfant sera capable d'avoir une posture bienveillante					Mise en place de jeux coopératifs et de la semaine coopérative	Scolaire Périscolaire Extrascolaire	Difficultés perçues durant les jeux coopératifs Sollicitation des enfants pour refaire les jeux coopératifs Augmentation progressive du nombre de jeux coopératifs Diminution du nombre de retour négatifs durant les jeux de cour	
										Mise en place ateliers-projets solidaire	Scolaire Périscolaire Extrascolaire	Echanges avec des partenaires extérieurs Durée de l'échange Nombre de liens créés	
										Reprise des enfants et échange en cas de langage vulgaire	Scolaire Périscolaire Extrascolaire Familles	Diminution du nombre de rappel par enfant Diminution du nombre de conflit	
										Communication positive		Valorisation des enfants Temps d'échange avec chaque enfant en cas de difficulté Durée du temps d'échange avec l'enfant Langage et posture du professionnel	

L'enfant : Ecocitoyen

Objectif général	Evaluation				Objectifs opérationnels	Evaluation				Moyens spécifiques	Partenaires-acteurs éducatifs concernés	Indicateurs	Evaluation Remarque
	+	+	-	-		+	+	-	-				
Permettre à l'enfant-et l'équipe éducative d'économiser et préserver les ressources naturelles					Les enfants et l'équipe éducative seront capables de limiter le gaspillage					-Mise en place d'un composteur	Scolaire Périscolaire Extrascolaire Familles	-Présence et remplissage du composteur	
										-Mise en place d'un récupérateur d'eau		-Présence, remplissage et utilisation du récupérateur d'eau	
										-Mise en place d'un suivi des consommations énergétiques par établissement		-Fréquence de remplissage et d'utilisation de l'eau -Diminution du volume d'eau rapportée	
										-Mise en place d'un « concours de diminution des déchets au restaurant »		-Informé, communiquer et afficher le suivi des consommations -Suivi des consommations -Baisse perceptible de la consommation	
					Les enfants et l'équipe éducative seront capables d'être éco-acteurs					-Mise en place de projet écosolidaire (bouchons d'amour, pom'pote, papier, crayons, collecte vêtements, papiers, livres, jeux...)	Scolaire Périscolaire Extrascolaire Familles	-Mise en place des collecteurs -Participation active des enfants au remplissage	
										-Communication sur le pédibus auprès des familles	Scolaire Périscolaire Familles	-Augmentation du nombre d'enfants utilisant le Pédibus -Connaissance du dispositif par les familles	
										- Installation de pas de couleur pour assurer la sécurité	Périscolaire Familles	-Banalisation des passages des enfants -Diminution du nombre de voitures le matin	
										-Mise en place d'ambassadeurs du tri	Scolaire Périscolaire Extrascolaire Familles	-Mise en place d'une formation au tri -Présentation dans les structures -Nombre d'enfants ambassadeurs -Nombre d'interventions	
								-Don des vêtements oubliés à une association caritative	Scolaire Périscolaire	-Mise en place d'un partenariat avec une association caritative -Diminution du nombre de vêtements oubliés			

L'enfant : Ecocitoyen

Objectif général	Evaluation				Objectifs opérationnels	Evaluation				Moyens spécifiques	Partenaires-acteurs éducatifs concernés	Indicateurs	Evaluation Remarque	
	+	+	-	-		+	+	-	-					
Permettre à l'enfant d'expérimen ter et découvrir la nature					Les enfants seront capables de connaitre et reconnaître des éléments de la faune et de la flore					Mise en place d'un carré potager	Scolaire Périscolaire Extrascolaire Familles	Entretien du carré potager par les enfants -Plantations de différents plants -Reconnaissance des enfants des plantes et des légumes associés -Utilisation du carré potager à n+1 après son installation		
										- Mise en place d'une partie arborée		-Plantation de fleurs, d'arbuste -Reconnaissance de la flore -Distinction des enfants des arbres caducs, persistants,...		
												-Mise en place d'un bassin	-Reconnaissance des poissons -Reconnaissance de la biodiversité du bassin -Connaissance techniques liées à l'entretien	
												-Mise en place d'un poulailler	-Comportement bienveillant des enfants envers les animaux -Entretien du poulailler -Apport de nourriture sur le temps méridien	
											-Mise en place d'un aquarium	Périscolaire	-Reconnaissance des poissons -Connaissance techniques liées à l'entretien -Demande des enfants pour la nourriture, intention de bien-être des animaux	
												-Mise en place d'un abri à insectes, à oiseaux et chauve-souris	Scolaire	-Réalisation des abris -Observations de ses habitants -Reconnaissances des insectes et de leur rôle dans la biodiversité
						-Les enfants seront capables de connaître le cycle des saisons et le						Scolaire Périscolaire Extrascolaire	-Entretien fait par les enfants -Plantation réalisée -Carré potager vivant -Utilisation pédagogique du carré potager	
												-Utilisation des plantes pour utilisation des graines	Scolaire Périscolaire Extrascolaire	-Réalisation des plantations des graines par les enfants -Compréhension et expérimentation des plantations de graines jusqu'aux légumes

					calendrier des plantations					-Partenariat avec les jardins familiaux et les Services Techniques	Scolaire Périscolaire Extrascolaire Associations	-Lien développé -Réalisation de projets transversaux	
										-Utilisation du compost	Scolaire Périscolaire Extrascolaire	-Compost utilisé dans le carré potager -Connaissance des enfants sur la décomposition	

Moyens transversaux :

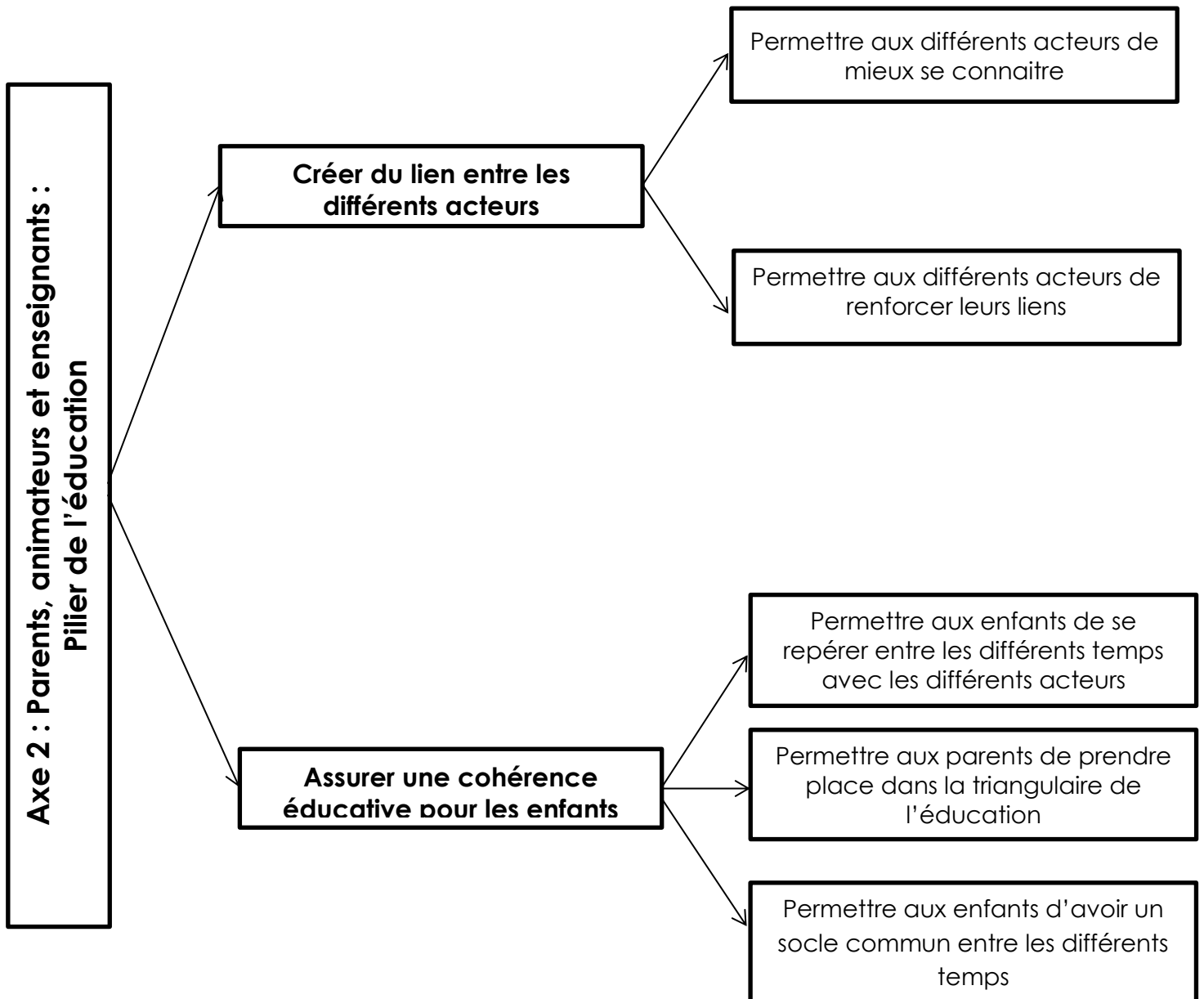
- Mise en place d'une semaine « Développement durable des services de la collectivité »
- Mise en place du label éco'école sur l'ensemble des écoles
- Participation à des temps nationaux ou européens (semaine du développement durable, opération nettoyons la planète, journée de lutte contre le gaspillage, semaine de réduction des déchets)

L'enfant : Ecocitoyen

Objectif général	Evaluation				Objectifs opérationnels	Evaluation				Moyens spécifiques	Partenaires-acteurs éducatifs concernés	Indicateurs	Evaluation Remarque
	+	+	-	-		+	+	-	-				
Permettre à l'enfant de gérer et valoriser les déchets					-Les enfants seront capables de donner une seconde vie aux déchets					-Créations sur les temps périscolaire et extrascolaire avec matériel de récupération	Périscolaire Extrascolaire Familles	-Mise en place d'activités basées sur du matériel de récupération	
										-Sollicitations des enfants pour apporter des objets de récupération	Scolaire Périscolaire Extrascolaire Familles	-Stock de matériel de récupération -Initiative des enfants à apporter des éléments de récupération -Participation aux activités basées sur du matériel de récupération	
										-Fabrication d'un salon de jardin à partir de palettes	Périscolaire Extrascolaire Familles	-Réalisation et utilisation du salon de jardin -Participation des enfants -Création avec du matériel de récupération	
										-Utilisation de brouillon pour impression coloriage, cahier de coloriage,...	Périscolaire Extrascolaire	-Attention portée à une économie raisonnée du matériel durant les ateliers -Baisse du nombre de feuille utilisée pour l'impression des coloriages -Utilisation par les enfants des feuilles de brouillon	
					-Les enfants seront capables de trier les déchets en fonction de leurs compositions					-Mise en place de poubelles de tri sur les différents lieux de vie de l'enfant (école, périsco, extra, culturel,...)	Collectivité Services Techniques	-Mise en place de poubelles identiques sur les différents lieux de vie de l'enfant -Sensibilisation des équipes sur site et transmission des consignes	
										-Initiation au tri des enfants par les enfants	Scolaire Périscolaire Extrascolaire Familles	-formation des enfants ambassadeurs -interventions des ambassadeurs auprès d'autres groupes -intervention des ambassadeurs auprès des adultes	
										-Mise en place Concours « La classe qui trie »	Scolaire Service entretien	-Vérification par l'équipe d'entretien du bon tri des enfants -Suivi des consignes de tri par l'équipe d'entretien -Utilisation de l'indicateur de tri chaque soir	

II-Axe 2 : Parents, animateurs et enseignants : piliers de l'éducation

Arborescence de l'axe



Créer du lien entre les différents acteurs

Objectif général	Evaluation				Objectifs opérationnels	Evaluation				Moyens spécifiques	Partenaires-acteurs éducatifs concernés	Indicateurs	Evaluation Remarque
	+	+	-	-		+	+	-	-				
Permettre aux différents acteurs de mieux se connaître					Les acteurs seront capables de connaître les rôles et missions de chacun					Présentation droits et devoirs de chaque acteur	Scolaire Périscolaire Famille Service communication	Connaissance de tous les acteurs gravitants autour de l'école Connaissance des compétences de chacun	
										Réalisation d'un document présentant les acteurs	Scolaire Périscolaire Famille Service communication	Création du document Nombre d'exemplaires Communication et accessibilité du document Diminution des méconnaissances des acteurs	
										Réalisation d'une vidéo	Scolaire Périscolaire Extrascolaire Famille Service entretien	Participation des différents acteurs Participation des enfants Création du document Nombre d'exemplaires Communication et accessibilité du document Diminution des méconnaissances des acteurs	
										Temps de réunion et de rencontre	Scolaire Périscolaire Extrascolaire Famille	Lien créé avec les acteurs Emergence de nouveaux projets Régulation entre les acteurs Diminution du nombre de questions périscolaires en CE	
					Les acteurs seront capables d'appréhender les contraintes de chacun et d'en prendre compte					Théâtre forum nouveaux arrivants sur la collectivité	Périscolaire Famille	Accueil des nouveaux arrivants Taux de connaissance des différents acteurs	
										Présentation organisation de chaque structure	Scolaire Périscolaire Extrascolaire Famille	Connaissance de l'organisation-structuration de chaque instance Connaissance des rôles et missions de chacun Diminution du nombre d'erreurs	
										Porte ouverte périscolaire	Périscolaire	Taux de participation des familles Participation des enfants Présence d'acteurs extérieurs	

																			Investissement des animateurs		
																			Echange bienveillant lors des réunions	Scolaire Périscolaire Extrascolaire Famille	Qualité des échanges entre acteurs Climat des réunions Diminution des incompréhensions entre les acteurs

Créer du lien entre les différents acteurs

Objectif général	Evaluation				Objectifs opérationnels	Evaluation				Moyens spécifiques	Partenaires-acteurs éducatifs concernés	Indicateurs	Evalu ation Rem arqu e
	+	+	-	-		+	+	-	-				
Permettre aux différents acteurs de renforcer leurs liens					Les acteurs seront capables de mettre en place des outils communs					Mise en place d'un kit d'accueils nouveaux arrivants	Scolaire Périscolaire Extrascolaire Famille Service communication	Contenance des kits d'accueils Diminution des appels au service périscolaire et mairie sur questions Retour des familles concernant l'attribution du kit Pertinence du kit	
										Mise en place d'un document unique PAI	Scolaire Périscolaire	Concertation sur la mise en place des PAI Information des familles Connaissance des familles sur l'organisation	
										Mise en place de soirée parentalité avec temps convivial pour les enfants	Scolaire Périscolaire Extrascolaire Famille Service communication	Fréquence des soirées Nombre de participants aux soirées Concertation sur la thématique Raison de l'absence des familles Typologie des familles présentes Présence de professionnels Qualité des échanges	
					Les acteurs seront capables de					Participation et assiduité aux réunions du PEDT de l'ensemble des acteurs	Scolaire Périscolaire Extrascolaire Famille	Qualité des échanges Nombre de propositions-contributions par acteur Participation sur le long terme Fréquence des réunions Place des acteurs Sentiment d'appartenance au groupe et au projet	
									Participation des services /acteurs à la fête de	Scolaire Périscolaire	Communication sur la fête de l'école Participation des autres acteurs à la fête de l'école		

					se mobiliser sur un même projet						l'école	Extrascolaire Famille	Soutien technique de la collectivité Participation sur réalisation de stand durant les temps périscolaires	
Assurer une cohérence éducative pour les enfants														
Objectif général	Evaluation				Objectifs opérationnels	Evaluation				Moyens spécifiques	Partenaires-acteurs éducatifs concernés	Indicateurs	Evaluation Remarque	
	+	+	-	-		+	+	-	-					
Permettre aux enfants de se repérer entre les différents temps avec les différents acteurs					Les enfants seront capables de se repérer dans les différents temps					Trombinoscope	Scolaire Périscolaire Extrascolaire Famille Service communication	Mise en place du trombinoscope Connaissance des enfants des différents acteurs Connaissance de l'équipe pédagogique par tous		
										Vidéo retraçant la vie à l'école	Scolaire Périscolaire Extrascolaire Famille	Réalisation de la vidéo Diffusion et communication de la vidéo Nombre de vu		
										Mise en place d'outil informatif : Roue du temps et service	Scolaire Périscolaire	Utilisation de la roue Connaissance des enfants des personnes référentes par temps		
										Texte co-écrit périscolaire et enseignant en début d'année	Scolaire Périscolaire	Ecriture commune du texte Utilisation du texte à chaque rentrée scolaire Amélioration de la connaissance des enfants		
										Temps de présentation des différents membres de l'équipe périscolaire	Scolaire Périscolaire Famille	Présentation à chaque rentrée scolaire Taux de présence des animateurs-enseignants-parents Longévité du temps de présentation		

Assurer une cohérence éducative pour les enfants

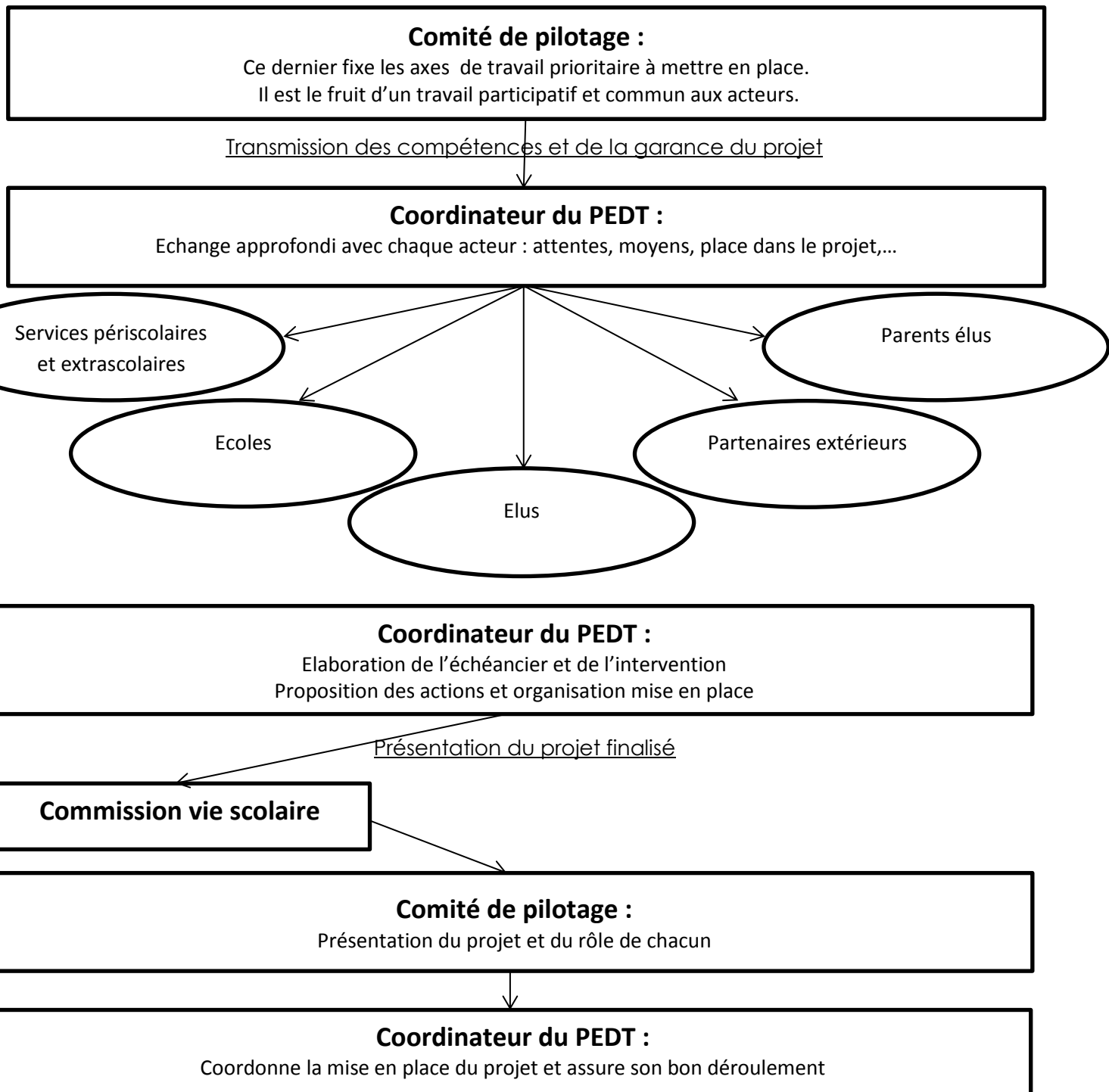
Objectif général	Evaluation				Objectifs opérationnels	Evaluation				Moyens spécifiques	Partenaires-acteurs éducatifs concernés	Indicateurs	Evaluation Remarque
	+	+	-	-		+	+	-	-				
Permettre aux parents de prendre place dans la triangulaire de l'éducation					Intégrer les parents sur le temps périscolaire					Projet ma famille incroyable talent	Périscolaire Extrascolaire Famille	Taux de participation des familles Connaissance du projet par les familles	
										Soirée parentalité	Scolaire Périscolaire Extrascolaire Famille Service communication	Développement des soirées parentalité Taux de participation des familles Sollicitation des familles dans le temps Proposition de thématique par les familles	
										Temps de rencontre avec les familles	Périscolaire Extrascolaire Famille	Echange avec les parents élus Développement du lien dans le temps Sollicitation des familles pour des rencontres	
										Mise en place de « parrain parents »	Famille	Nombre de parents parrain Nombre de suivi de familles Diminution des difficultés de familles liées à la méconnaissance des services Nombre d'échange entre les parents parrain et les parents	
										Mise en place de temps d'échange	Périscolaire Famille	Mise en place de temps d'échange avec les parents élus en dehors des instances habituelles Echange continu en cas de difficultés Connaissances des élections et rôle de chacun	

Assurer une cohérence éducative pour les enfants

Objectif général	Evaluation				Objectifs opérationnels	Evaluation				Moyens spécifiques	Partenaires-acteurs éducatifs concernés	Indicateurs	Evaluation Remarque
	++	+	-	-		+	+	-	-				
Permettre aux enfants d'avoir un socle commun entre les différents temps					Les professionnels seront capables d'assurer une continuité en prenant en compte le temps de la journée					Règles de vie communes	Scolaire Périscolaire	-Harmonisation des règles sur les différents temps Echange et accord en cas de modification des règles Connaissance des enfants des règles sans prendre en compte le temps	
										Temps d'échanges scolaire-périscolaire 1 fois par mois	Scolaire Périscolaire	Mise en place de temps d'échange Pertinence des temps d'échange Développement de la culture commune	
										Echange en cas de situation d'urgence, rencontre familles,...	Scolaire Périscolaire	Suivi pédagogique commun Echange sur les moyens mis en place sur les différentes structures Mis en place d'outils communs	
										Présence du périscolaire aux conseils des délégués	Périscolaire	Moyens mis en place après les conseils des délégués Diminution du nombre de difficultés Prise en compte de la parole des enfants	

Coordination des différents acteurs

La coordination du PEDT relève de la compétence de la collectivité. Cependant, cette coordination doit prendre en compte les compétences et le champ d'intervention des différents acteurs. Voici l'organisation et la procédure mise en place en fonction de la répartition des missions et des tâches de chaque acteur.



Les projets existants entre les différents acteurs

Activité	Structure	Enfants concernés	Modalités d'inscription	Tarification
Accompagnements au travail pour la classe, hors-la-classe (aide aux devoirs, études surveillées, activités de recherche documentaire,...)				
Etude surveillée	Collectivité	Enfants LPG Environ 80 enfants par soir	Portail familles	2 tranches
CLAS	Collectivité	Enfants collèges	Espace Jeunes	Gratuit Adhésion à l'espace Jeunes
Activités intégrées à un projet partenarial (scolaire-périscolaire, scolaire-extra, périsco-extra, scolaire-périsco-extra)				
Fête de l'école	APE	Enfants LPG	Pas d'inscription	Gratuit Stand payant
Charte « Vivre ensemble »	Ecole LPG Collectivité Collège	Ensemble des enfants sur école-service périsco-extra et collège Structure culturelle (3CHA- Les halles)	/	/
Activités de prolongement ou d'approfondissement (club scientifiques, concours mathématiques, éveil musical,...)				
Tissus associatifs de la commune nouvelle				
Activités de spécialisation (club sportif, écoles de musique,...)				
Tissus associatifs de la commune nouvelle				



Conclusion

Ce Projet Educatif de territoire présente un réel enjeu pour les différents partenaires. Les axes abordés révèlent des positionnements éducatifs communs et transversaux. Bien que conventionnés sur une période de trois ans, sa mise en place est optimale sur les deux premières années scolaires en lien avec la mise en place du bilan et la phase de réécriture la dernière année du PEDT.

Une évaluation annuelle sera faite par le comité de pilotage, et un suivi sera effectué par les groupes de travail qui seront également sollicités pour apporter d'éventuelles modifications pour s'adapter au contexte local.

Le PEDT se veut être un outil évolutif prenant en compte le territoire. En fonction des infrastructures et de ses contraintes, les moyens et outils proposés pourront évoluer.

Le comité de pilotage reste un lieu ouvert à l'intégration d'autres partenaires éducatifs ayant un intérêt à la mise en œuvre des axes énoncés.